

5902 File

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE (MJECC)

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES



Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)



**MANUEL OPERATONNEL DE SUIVI-EVALUATION DU
PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES
JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)**

Aout 2015

124 pages

Préparé par Ousseynou BA, Spécialiste en Suivi & Evaluation/PAPEJF

Table des matières

I.	OBJECTIFS ET FONDEMENTS DU S&E.....	6
1.1.	Contexte et Justification.....	6
1.2.	Objectifs et utilité du Système de S&E du PAPEJF	6
1.3.	La chaîne de résultats du PAPEJF	9
1.4.	Description du contexte et des résultats attendus du PAPEJF	10
II.	LES INDICATEURS ET LEUR EVOLUTION.....	12
2.1.	Volets et activités pour le reportage de la performance	13
2.1.1.	Composante 1 : « Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ».....	13
2.1.2.	Composante 2 : « Infrastructures technologiques de soutien aux MPME»	15
2.1.3.	Composante 3 : « Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes » 18	
2.1.4.	Composante 4 : « Coordination et gestion du projet ».....	19
2.2.	Les indicateurs de progrès et tableaux synoptiques	21
III.	LE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION DE S&E	22
3.1.	Les outils de collecte des données et les moyens de vérification.....	22
3.2.	Les acteurs du système de gestion du S&E.....	23
3.3.	Le Système d'Information de Suivi-Evaluation (SISE).....	24
IV.	LES MECANISMES POUR LE SUIVI	26
4.1.	Le Suivi d'exécution.....	26
4.1.1.	Le suivi technique ou physique.....	26
4.1.2.	Le suivi financier	32
4.1.3.	Le suivi technico-financier.....	37
4.1.4.	Le suivi organisationnel	38
4.2.	Le suivi des résultats	39
4.2.1.	Le tableau de bord du PAPEJF	40
4.3.	Le suivi des effets	45
4.4.	Le suivi des impacts.....	45
4.5.	Le suivi du contexte.....	46
4.6.	Le suivi des objectifs	47
V.	LES MECANISMES POUR L'EVALUATION	48
5.1.	La situation de référence	48
5.1.1.	Fondements de l'étude d'impact	48
5.1.2.	Détermination de la taille des échantillons lors des enquêtes	49

5.1.3.	Limites à éviter lors des enquêtes	51
5.2.	Les bilans et revues annuelles.....	51
5.3.	La revue à mi-parcours	53
5.4.	L'évaluation finale.....	55
VI.	PROCEDURE DE SUIVI-EVALUATION.....	56
6.1.	La gestion des rapports périodiques.....	56
6.1.1.	Calendrier des fiches, tableaux de bord et rapports	56
6.1.2.	Contenu des rapports.....	59
6.2.	Les procédures d'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du PAPEJF ...	60
6.3.	Le comité de pilotage du PAPEJF	60
6.4.	Rôles des acteurs dans le système de Suivi-Evaluation.....	62
6.4.1.	Rôles de pilotage et de Coordination de l'UGP du PAPEJF.....	62
6.4.2.	Rôles spécifiques du responsable Suivi-Evaluation.....	63
6.4.3.	Rôles du responsable financier et administratif	64
6.4.4.	Rôles du spécialiste passation des marchés	64
6.4.5.	Rôles et responsabilités des points focaux	64
6.4.6.	Rôles et responsabilités des partenaires techniques et financiers	65
6.5.	Relations avec les promoteurs/bénéficiaires	65
6.6.	Relations avec les Structures de l'Etat	66
VII.	SYSTEME D'ARCHIVAGE ET DE CONTROLE QUALITE	66
7.1.	L'archivage des moyens de vérification	67
7.2.	Le Contrôle de Qualité.....	68
VIII.	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	70
ANNEXE	73
Annexe 1:	Cadre logique axé sur les résultats du PAPEJF.....	74
Annexe 2 :	Matrice Suivi-Evaluation du PAPEJF.....	79
Annexe 3 :	Fiche d'information MPME	91
Annexe 4 :	Fiche de suivi des revenus des jeunes et femmes des fermes agricoles	92
Annexe 5 :	Fiche de suivi des revenus des jeunes et femmes des fermes aquacoles	93
Annexe 6 :	Fiche de suivi des revenus des jeunes et femmes des fermes agricoles	94
Annexe 7 :	Fiche de suivi des MPME utilisant le système d'information sur les marchés agricoles 95	
Annexe 8 :	Fiche de suivi d'activité d'Information, Education, Communication (IEC)	96
Annexe 9 :	Fiche de suivi Projets analysés.....	97
Annexe 10 :	Fiche de suivi Projets bancables	98
Annexe 11 :	Fiche de suivi Institutions de formation renforcées	99

Annexe 12 : Fiche de suivi des Centres d'incubation des métiers identifiés et renforcés	100
Annexe 13 : Fiche de suivi des jeunes et femmes porteurs de projets sélectionnés dont les capacités entrepreneuriales renforcées	101
Annexe 14 : Fiche de suivi construction de nouvelles fermes ANA et ANIDA	102
Annexe 15 : Fiche de suivi construction kiosque	103
Annexe 16 : Fiche de suivi construction Plateformes Multifonctionnelles	104
Annexe 17 : Fiche de suivi réalisation Systèmes Régionaux d'Information sur le marché du travail	105
Annexe 18 : Fiche de suivi usagers accèdent au portail de l'emploi	106
Annexe 19 : Fiche de suivi production rapports annuels sur la situation de l'emploi	107
Annexe 21 : Fiche de suivi plaquette sur les potentialités et les niches d'emplois dans les chaines de valeurs agricoles.....	108
Annexe 22 : Fiche de suivi Système d'Information sur les marchés	109
Annexe 23 : Fiche de suivi Institution Financière Centrale sélectionnée	110
Annexe 24 : Fiche de suivi Institutions Financières Mutualistes participantes	111
Annexe 25 : Fiche de suivi projets sélectionnées et financés.....	112
Annexe 26 : Fiche de suivi volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement	113
Annexe 27 : Fiche de suivi emplois créés.....	114
Annexe 28 : Fiche de suivi recrutement du personnel de la Cellule d'Exécution du Projet	115
Annexe 29 : Fiche de suivi réhabilitation des locaux de la CEP	116
Annexe 30 : Fiche de suivi réunion comité de pilotage.....	117
Annexe 31 : Fiche de suivi rapport d'exécution.....	118
Annexe 32 : Fiche de suivi sessions de formation	119
Annexe 33 : Fiche de suivi passation de marchés pour l'acquisition de biens	120
Annexe 34 : Fiche de suivi passation de marchés pour les travaux.....	121
Annexe 35 : Fiche de suivi passation de marchés pour le recrutement de consultant	122

ABREVIATIONS

AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AN	Assemblée Nationale
ANA	Agence Nationale de l'Aquaculture
ANIDA	Agence Nationale de l'Insertion et de Développement Agricole
ANPEJ	Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AOI	Appel d'Offres International
APDA	Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat
BAD	Banque Africaine de Développement (BAD)
CBAP	Coût Budgétisé des Activités Programmées
CRAR	Coût Réel des Activités Réalisées
CBAR	Coût Budgétisé des Activités Réalisées
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CESE	Conseil Economique, Social et Environnemental
CI	Centre d'Incubation
CLD	Comités Locaux de Développement
CRD	Comités Régionaux de Développement
CP	Comité de Pilotage
CNP	Conseil National du Patronat
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DirEL	Direction de l'Elevage
DFP	Direction de la Formation Professionnelle
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EFP	Etude de Faisabilité Participative
EMP	Evaluation à Mi-Parcours
ESPS	Enquête Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FAD	Fonds Africain de Développement
IFC	Institution Financière Centrale
IMF	Institution de Micro Finance
IPD	Indice de Performance sur les délais
IPC	Indice de Performance sur les couts
MEFPP	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
MFPAA	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
MCSICPPL	Ministère du Commerce, Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME

MEN	Ministère de l'Education Nationale
MEPA	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales
MFA	Ministère des Forces Armées (MFA)
MGLDAT	Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire
MS	Ministère des Sports
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Economie maritime
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
MPME	Micro Petites et Moyennes Entreprises
MUC	Millions d'Unités de Compte
NPNE	Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi
ONFP	Office Nationale de la Formation Professionnelle
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PSNF	Prestataires de Services Non-Financiers
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTFM	Plateforme Multifonctionnelle
RAF	Responsable Administratif et Financier
RSE	Responsable Suivi-Evaluation
SNDES	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
S&E	Suivi-Évaluation
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SRI	Systèmes Régionaux d'Informations
SIE	Système d'Information sur l'Emploi
SSE	Système de Suivi-Evaluation
SPM	Spécialiste en Passation de Marchés
UGP	Unité de Gestion du Projet
UCSP	Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes

I. OBJECTIFS ET FONDEMENTS DU S&E

1.1. Contexte et Justification

L'élaboration du présent Manuel de Suivi et Evaluation s'inscrit dans la dynamique de mise en place progressive du Système de Suivi-Evaluation du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) défini dans les dispositions du rapport d'évaluation du Projet et les documents de référence de la Politique Sectorielle du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC), particulièrement la Nouvelle Politique Nationale sur l'Emploi (NPNE) fixant les indicateurs globaux à atteindre pour chaque Projet ou Programme.

Le Manuel répond en priorité au besoin de renforcer les capacités de suivi évaluation de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) et de toutes les parties prenantes pour une meilleure coordination et une fourniture sur une base périodique d'informations de qualité aux différents acteurs du projet. Aussi, ce manuel de Suivi-Evaluation qui est d'une utilité certaine, illustre le souci clairement exprimé tout au long du processus évolutif de préparation du PAPEJF par le Gouvernement du Sénégal et la Banque Africaine de Développement (BAD), de mettre en place un dispositif de suivi opérationnel.

1.2. Objectifs et utilité du Système de S&E du PAPEJF

Les objectifs du Système de Suivi-Évaluation (S&E) du PAPEJF sont de :

- Mesurer la progression des activités, la performance et l'atteinte des résultats à travers le Cadre Logique ;
- Prendre la mesure de l'évolution d'indicateurs spécifiques à travers le tableau de bord du projet et des statistiques du secteur de l'emploi des jeunes et femmes au Sénégal ;
- Mettre à la disposition des décideurs, des gestionnaires du projet, du bailleur, des informations quantitatives et qualitatives leur permettant :
 - ✓ d'évaluer la performance afin qu'ils puissent introduire les corrections nécessaires à une poursuite satisfaisante de la mise en œuvre et de l'évolution du PAPEJF ;
 - ✓ de tirer des conclusions sur l'efficacité des pratiques ;
 - ✓ d'accroître les compétences dans les domaines de l'assurance qualité, de l'utilisation appropriée du S&E pour l'ajustement des politiques, du S&E de la totalité des interventions gérées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;

- ✓ Fournir les données pour la communication, dans la perspective de la création d'un environnement d'information transparente (sur les flux financiers, les bénéficiaires, les résultats, les indicateurs) et disponible pour tous les partenaires sous une forme appropriée.

Le S&E est considéré ici comme :

- un ensemble d'activités de collecte, de gestion, d'analyse et d'utilisation d'informations sur la mise en œuvre du PAPEJF, ses résultats (gestion financière et technique, produits et services directs, effets, impacts) ;
- la gestion et la production de statistiques fiables sur l'emploi des jeunes et des femmes au Sénégal ;
- l'utilisation des données pour mesurer l'atteinte des résultats des parties prenantes, la performance du PAPEJF (exécution, efficacité, efficacité et pérennité) afin de prendre des décisions et des correctifs en temps réel pour améliorer la satisfaction des bénéficiaires et capitaliser les bonnes expériences.

Un projet comme le PAPEJF doit atteindre certains objectifs, voire des résultats, par des activités pertinentes consignées dans le document d'évaluation. Leur répartition dans le temps, les relations de cause à effet entre les objectifs et les activités, les facteurs extérieurs et les hypothèses sous-jacentes, sont des facteurs clés d'efficacité et d'efficacités. Aussi, pour chaque activité, des objectifs de mesures des progrès accomplis sont définis.

Les objectifs du système de suivi-évaluation doivent avant tout permettre de cerner les besoins des groupes participants et des institutions impliquées. Le suivi et l'évaluation qui vont au-delà de la simple collecte de l'information sur la mise en œuvre uniquement du PAPEJF, s'appliquent à toutes les activités administratives, et permettent de juger du degré de réalisation et d'avancement en direction des objectifs et des résultats. Le système de S&E est une forme de « Système d'Information », qui est un concept large pour désigner la sélection d'informations, leur collecte, leur gestion, leur analyse, et leur utilisation. Il peut être décrit comme une chaîne logique d'idées reliées commençant (et continuant) avec des utilisateurs d'information :

- **Qui**: les utilisateurs d'information ;
- **Pourquoi** : dans quels buts ;
- **Quoi**: l'information spécifique ;
- **Quand**: le calendrier requis ;
- **Où**: les sources de données ;
- **Comment**: la collecte, l'analyse ;
- **Après**: prochaine étape.

La fonction primaire du système de Suivi-Evaluation à mettre en place est de répondre essentiellement aux besoins d'informations de la Coordination du projet, de l'Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes (UCSP) du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC), et d'autres structures telles que l'Agence Nationale de l'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA), l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), etc. Pour ce faire, les parties prenantes au Suivi-Evaluation du PAPEJF sont appelées à jouer un rôle de suivi et d'analyse des résultats obtenus sur le terrain par les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales, les Comités Régionaux de Développement (CRD), les Comités Départementaux de Développement (CDD) et les Comités Locaux de Développement (CLD), les bénéficiaires.

Essentiellement les objectifs spécifiques du système de S&E du PAPEJF sont de :

- suivre les indicateurs liés aux activités du projet, de ses performances en vue d'identifier les éventuelles anomalies ;
- analyser les données collectées pour juger des progrès réalisés au cours du projet ;
- fournir des informations, sous forme de rapports, de fiches de synthèse, à la coordination, au bailleur et aux bénéficiaires pour piloter le projet, éventuellement corriger les anomalies notées et capitaliser les réussites et les échecs constatés ;
- évaluer les effets/impacts du projet ;
- suivre l'évolution comptable et financière du projet.

Les deux principaux emplois pour l'information produite par le système de S&E sont :

- L'information des responsables qui doivent prendre des décisions (à l'intérieur ou en dehors du PAPEJF) ;
- La capitalisation sur les réalisations (succès, contraintes et échecs).

Cela consiste à :

- contrôler les réalisations financières et physiques pour prendre des décisions sur l'utilisation des ressources et dépenses pour le bon fonctionnement et la mise en œuvre du PAPEJF dans les limites de son budget ;
- contrôler la distribution des produits et services du PAPEJF ; certaines personnes peuvent bénéficier plus que d'autres. Cette information est utile aux acteurs voulant contrôler la responsabilité et l'équité du projet ;

- examiner les réponses de la population cible par rapport aux produits et services fournis par le PAPEJF. Une telle information peut aider à assurer l'acceptabilité et l'utilité des activités ;
- étudier les problèmes spécifiques de mise en œuvre auxquels le PAPEJF fait face et ainsi les causes peuvent être identifiées et des solutions pratiques recommandées ;
- déterminer quel est l'impact sur la population cible ;
- vérifier la conformité et la responsabilité, pour rencontrer les exigences de la BAD.

1.3. La chaîne de résultats du PAPEJF

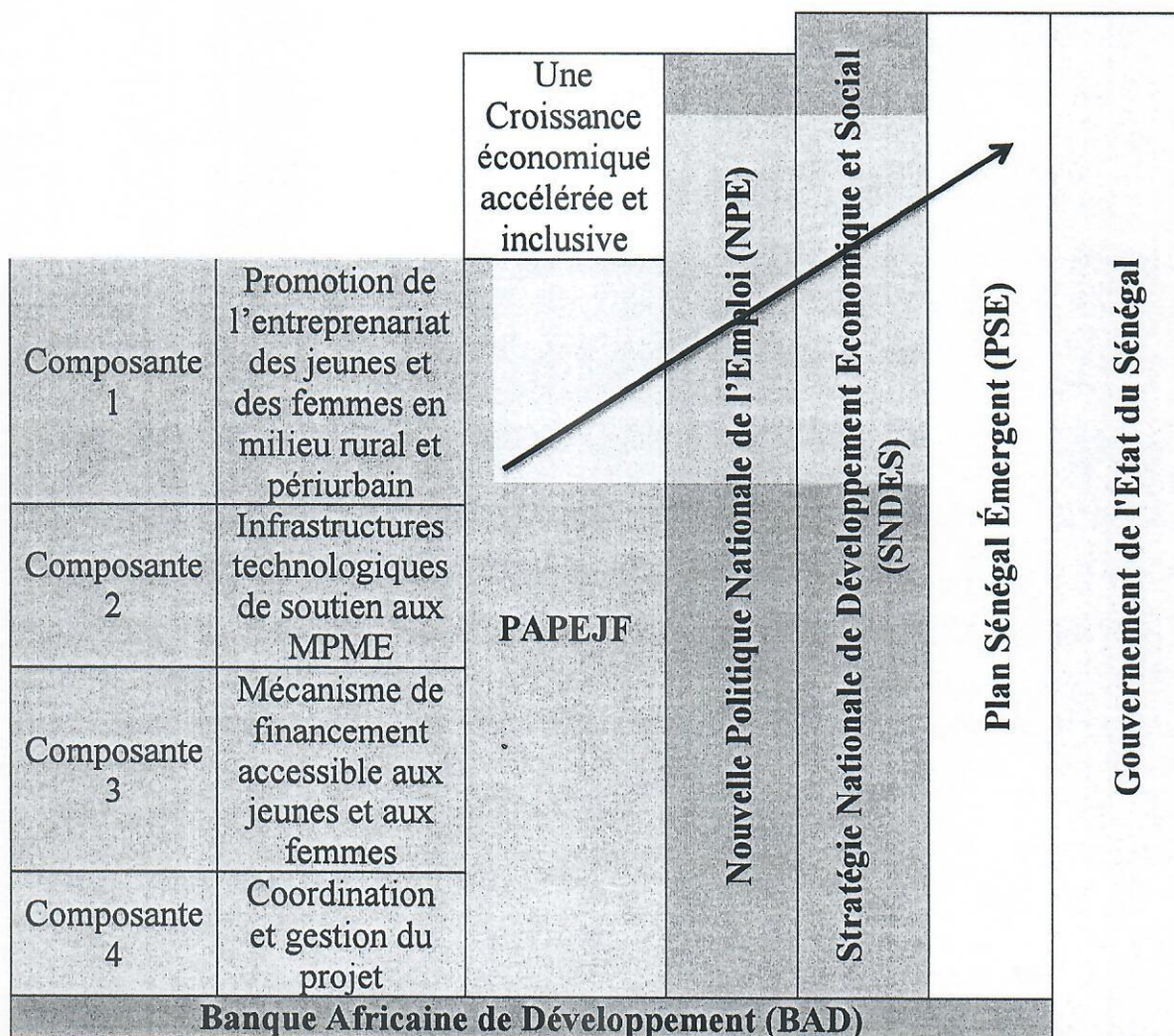


Figure 1 : Chaîne de résultats du PAPEJF

Le PAPEJF vise à contribuer à la création d'emplois décents et de revenus durables à travers le renforcement des compétences et l'émergence de micro petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes.

De façon plus spécifique, le PAPEJF vise :

- a) la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain par :
 - l'identification et sélection de projets ;
 - l'appui à la formulation de projet ;
 - le renforcement des capacités techniques et managériales des promoteurs.
- b) la construction d'infrastructures technologiques de soutien aux MPME par :
 - la mise en place et l'équipement de fermes agricoles, d'incubateurs de métiers et de kiosques de commercialisation ;
 - la mise en place d'un Système d'Information sur l'emploi au niveau national ;
 - la mise en place de systèmes d'information sur les marchés.
- c) La mise en place d'un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes leur permettant d'accéder à des financements souples et qui accompagnent la mise en œuvre.

1.4. Description du contexte et des résultats attendus du PAPEJF

Le Sénégal, comme la plupart des pays du Sud, se trouve dans sa deuxième phase de croissance caractérisée par un taux de natalité (34‰)² largement supérieur au taux de mortalité (9‰). Ceci aboutit à une population globalement jeune, dominée par les femmes représentant 50,6% de la population contre 49,4% pour les hommes. Ainsi, la tranche des personnes en âge d'activité est passée de 52,8% à 53,8% de 2002 à 2011. D'après l'Enquête Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), la population potentiellement active est estimée à 9 302 096 personnes en 2011 et le nombre d'actifs à 4 538 360. Ceci donne un taux d'activité de 48,8% contre 50,7% en 2005 soit une baisse de 1,9 point. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes soit 59,8% contre 39,5%. Ainsi, le taux d'activité au Sénégal a connu une baisse au cours de la période 2005-2011 malgré la volonté des autorités publiques de placer l'emploi au cœur de leurs politiques de développement.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté, en mars 2010, le deuxième document de mise en œuvre de la Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (NPNE) 2011-2015 qui vise la création de 725 000 emplois modernes à l'horizon 2015. Ce plan s'inscrit, au niveau régional, dans la logique de la « Déclaration de Ouagadougou » de septembre 2004 qui invite les pays membres de l'Union Africaine à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement.

La Banque Africaine de Développement (BAD), conformément à sa nouvelle stratégie d'assistance 2010-2015, accompagne le Gouvernement du Sénégal dans son effort pour atteindre l'émergence économique. Celle-ci repose sur une croissance économique soutenue (7% à 8%) et la réduction de moitié du niveau de pauvreté comme décliné par le Sénégal dans son Plan Sénégal Emergent (PSE).

C'est dans cette mouvance que s'inscrit l'accompagnement du Sénégal par la BAD, dans le financement du « *Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des jeunes et de Femmes* ». Ce processus structurant, évolutif qui a abouti au lancement officiel du projet le 30 mai 2014, était émaillé des faits importants tels que l'évaluation ex-ante du projet, les négociations de l'accord de prêt le 26 septembre 2013, la signature des accords de crédit le 13 décembre 2013, l'Arrêté portant création du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des jeunes et de Femmes (PAPEJF) le 17 février 2014.

Le PAPEJF va contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de Micros Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de jeunes et de femmes principalement dans la chaîne de valeur agricole et celle des services.

Le PAPEJF fera de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain son premier axe d'intervention. Pour y arriver, le PAPEJF mettra en place un dispositif pour l'identification et la sélection des projets des jeunes et des femmes qui a pour objectifs l'analyse de 95% des projets de jeunes et femmes reçus dont 80% sont bancables. Le PAPEJF renforcera les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets avec le renforcement de 03 structures de formation au niveau national, le renforcement de 07 centres d'incubation de métiers, le renforcement des capacités entrepreneuriales de 60% des femmes et 40% des jeunes porteurs de projets.

Pour compléter cet axe, le PAPEJF va améliorer et rendre accessible aux cibles du projet, l'information sur les marchés agricoles. Ainsi, il est prévu de mettre en place d'une plaquette sur les potentialités et niches d'emploi dans la chaîne de valeur agricole et de 14 Systèmes Régionaux d'Informations (SRI) fonctionnels sur le marché du travail permettant à 1 000 000 d'utilisateurs d'accéder au portail de l'emploi et la production d'un rapport annuel sur la situation de l'emploi au Sénégal.

Le deuxième axe stratégique d'intervention du PAPEJF est la réalisation d'infrastructures technologiques de soutien aux MPME. Il est prévu la construction et/ou réhabilitation de 156 fermes agricoles et aquacoles, de 40 kiosques de commercialisation, de 18 Centre d'Incubation, de 03 Centre de Formation Professionnelles et de 15 plateformes.

La mise en place d'un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est le troisième axe d'intervention du PAPEJF. Pour ce faire, 90% des projets sélectionnés seront financés avec un volume de financement accordé aux cibles d'au moins 07 MUC. La mise en œuvre de ces projets financés par le PAPEJF va engendrer 15 000 emplois dont 40% de jeunes (garçons et filles) et 40% de femmes.

La mise en œuvre sans entrave de l'ensemble des activités prévues dans les trois axes d'intervention du PAPEJF est conditionnée par la mise en place d'une équipe de gestion solide appuyée par une assistance technique, le décaissement régulier des fonds de contrepartie, l'adhésion des acteurs et bénéficiaires, le décaissement sans retard dans les procédures du bailleur de fonds, le niveau d'éducation adéquat des acteurs au regard des activités de formation, la stabilité du personnel mis à disposition ainsi que la stabilité institutionnelle.

II. LES INDICATEURS ET LEUR EVOLUTION

Un indicateur doit être scientifiquement valide, pertinent, représentatif, facile à interpréter. Les indicateurs sont d'importants outils qui permettent de traduire de grandes quantités de données sur les thèmes qu'ils veulent documenter, en information concise, facilement compréhensible et utilisable par les décideurs et le grand public. Ils peuvent nous avertir rapidement de l'existence de problèmes potentiels et ainsi assurer notre capacité de gérer et de résoudre ces problèmes. Les indicateurs seront donc ici centrés sur la préoccupation du PAPEJF pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain, la mise en place d'infrastructures technologiques de soutien aux MPME et de mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes mais aussi sur le suivi du projet, de ses effets et impacts.

Selon leur nature, les indicateurs peuvent répondre à différents objectifs. D'un point de vue général, les indicateurs remplissent trois rôles principaux. Ils permettent de :

- quantifier l'information, c'est-à-dire, d'évaluer de façon chiffrée une situation ou un phénomène complexe. Ce processus de quantification contribue à guider les gestionnaires et les décideurs dans l'identification des problèmes prioritaires (diagnostic) à traiter ainsi que dans l'élaboration (planification) et l'évaluation des politiques (impacts, suivi) à appliquer dans le cadre de la mise en œuvre du PAPEJF. En ce sens, ils constituent des outils importants d'aide à la décision. De ce point de vue il est à souligner que tous les indicateurs du PAPEJF sont spécifiques et bien définis sous leur forme donc ne favorisent aucune forme de confusion ;

- simplifier l'information en réduisant le nombre de mesures et de paramètres qui seraient normalement nécessaires pour rendre compte d'une condition ou d'une situation, et ;
- améliorer le processus de communication par lequel l'information est transmise aux différents utilisateurs.

2.1. Volets et activités pour le reportage de la performance

L'organisation du système de S&E en composantes ayant une connexion avec le plan analytique et les objectifs du PAPEJF peut aider à améliorer son efficacité et rencontrera certainement les besoins en information des différents acteurs.

Le système de S&E fonctionnera de façon participative.

Les composantes identifiées sont :

- Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ;
- Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ;
- Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes ;
- Coordination et gestion du projet.

Les réalisations du PAPEJF sont classées de manière analytique suivant les sous composantes ci-après. Le système de reportage sur la performance va suivre cette démarche pour rencontrer les exigences des acteurs en informations sur le projet.

2.1.1. Composante 1 : « Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain »

L'objectif de cette composante est de relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers des projets à haute valeur ajoutée d'autre part. Les principaux domaines d'activités sont : identification et sélection des projets ; appui à la formulation de projets et renforcement de capacité ; renforcement de la formation professionnelle à vocation agro-pastorale par la réhabilitation de 03 centres de formation à Ziguinchor, Thiès et Kaolack ; construction et renforcement des 15 centres d'incubation d'entreprises élargissant ainsi les opportunités d'emplois et de création de revenus et enfin renforcement capacités techniques et managériales des promoteurs, « coaching ».

➤ *Organisation d'Ateliers Régionaux, Départementaux et Locaux d'Informations sur le PAPEJF*

Au niveau de chaque région, département et arrondissement d'intervention, le projet en relation avec les autorités administratives organisera un atelier

d'information sur le programme, ses objectifs, ses cibles et son mode opératoire. Ces ateliers verront la participation des services techniques régionaux, des élus locaux et des représentants des femmes et des jeunes, entre autres.

➤ ***Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur toute la zone d'intervention***

Dans le but d'atteindre les jeunes et les femmes et de relayer le message sur les opportunités entrepreneuriales, des conventions ponctuelles seront signées avec les radios locales et régionales sur toute la zone d'intervention. Un site Web pour le PAPEJF sera développé et mis à jour et des supports de communication (plaquettes, panneaux signalétiques) élaborés.

➤ ***Identification et sélection de projets (approche par la demande)***

Un appel à propositions sera lancé à l'attention des jeunes et des femmes, dans la zone d'intervention du projet aux fins de recevoir des projets essentiellement dans la filière de l'agriculture (production végétale, animale, halieutique, transformation des produits agricoles, activités de soutien au développement des chaînes de valeur agricoles).

➤ ***A.4. Identification et sélection de Prestataires de Services Non-Financiers (PSNF)***

Afin de créer, un réseau local et pérenne de compétences d'appui aux MPME, des PSNF seront identifiés et sélectionnés et agréés).

➤ ***Appui à la formulation, à l'élaboration de business plan et formation des porteurs de projets***

Un programme complet d'accompagnement (formation technique, formation en gestion, élaboration de business plan, coaching) sera assuré aux jeunes et femmes de la maturité à l'exécution de leurs projets de création ou de consolidation d'entreprises).

➤ ***Extension/Réhabilitation des trois centres de formation professionnelle (Etudes et DAO)***

Le projet va réhabiliter les 3 centres de formation : le CNFMETP de Guérina (Ziguinchor), le CAP/ENFEFS-Peykouck (Thiès) et le CFPAA (Nioro). Le Centre de Guérina a deux objectifs (i) le perfectionnement des producteurs à la base capables de promouvoir le développement intégral de leur terroir par l'introduction de nouvelles techniques agricoles modernes notamment dans l'utilisation de la traction animale et des intrants avec une gestion rentable des différentes exploitations (ressources animales et agricoles) pouvant générer des revenus importants et ; ii) la formation des Maîtres de l'enseignement

technique. Les centres de Peycouck et Nioro sont des centres de formation professionnelle.

➤ *Equipement des trois centres de formation professionnelle (DAO et AOI)*

Le projet va aussi équiper les 3 centres de formation et financer certains intrants de base.

➤ *Equipement des centres d'incubation d'entreprises (Etudes et DAO)*

Le projet va aussi appuyer la création de 08 Centres d'incubation (CI) d'entreprises dans diverses filières (menuiserie bois/alu/métallique, bâtiment, mécanique auto, produits halieutiques etc.). Les bâtiments sont mis à disposition par les collectivités et le projet financera les équipements et la fourniture des intrants, après s'être assuré de la fonctionnalité desdits locaux.

Le projet prévoit également un appui à 07 Centres d'incubation existants par la fourniture d'intrants, cela concerne Sangalkam (Sel-Lait-Fruits & légumes-produits halieutiques) Ziguinchor, Kolda et Sédhiou (bois), et Kaolack (bois et aluminium), Mbour (produits Halieutiques), Fatick (bois et bâtiment).

➤ *Signature et mise en œuvre de conventions avec l'ANPEJ, la Direction de la Formation Professionnelle (DFP), l'ONFP, l'APDA*

L'opérationnalisation du programme va reposer sur une démarche de faire faire qui passera par la signature, la mise en œuvre et le suivi de conventions avec des Agences d'exécution et d'autres partenaires techniques.

➤ *Formation des formateurs des centres de formation professionnelle*

Outre leur fonction de lieux de formation formelle, les centres de formation professionnelle serviront aussi de centres d'initiation aux techniques agropastorales et de centres d'incubation pour les bénéficiaires du projet. Pour assurer une formation de qualité, les formateurs de ces dits centres recevront des formations complémentaires de la part du PAPEJF.

2.1.2. Composante 2 : « Infrastructures technologiques de soutien aux MPME »

L'objectif de cette composante est de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la survie des MPME, et de sédentariser les jeunes et les femmes. L'infrastructure technologique comprendra : 66 fermes agricoles intégrées, 90 fermes aquacoles, 15 plateformes multifonctionnelles intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles seront également installées de même que 40 kiosques pour la commercialisation. Il est également prévu dans cette composante de contribuer à la mise en place d'un système d'information sur l'emploi et d'un système

d'information sur les marchés. Il s'agit de mettre en cohérence les différentes bases qui existent dans un système de référence avec des indicateurs partagés et une gestion unifiée au niveau du Ministère en charge de l'emploi. Ces infrastructures technologiques contribueront aussi à la formation professionnelle et au renforcement des capacités professionnelles des jeunes porteurs de projets.

➤ *Signature, mise en œuvre et suivi de conventions avec l'ANIDA et l'ANA*

Le projet s'appuiera sur un dispositif national comportant des agences et institutions spécialisées dans la chaîne de valeurs. Ainsi, le PAPEJF fera recours aux services-conseils et de supervision de l'Agence Nationale de l'Aquaculture(ANA), de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) afin de mettre en place et de vulgariser des infrastructures technologiques (fermes agricoles, fermes aquacoles) de ces agences en vue de relever le rendement agricole. Les bénéficiaires seront identifiés conformément aux procédures actuelles de ces agences, qui ont déjà fait leur preuve.

➤ *Sélection, contractualisation et suivi de la mise en œuvre de contrats avec les deux (2) Opérateurs chargés des Plateformes Multifonctionnelles*

Pour mener à bien les activités d'installation des PTFM et d'accompagnement des micros et petites entreprises autour de celles-ci, le PAPEJF va s'appuyer sur un opérateur qui sera chargé de l'ingénierie sociale, de la maîtrise d'ouvrage délégué et de l'appui au développement des activités socio-économiques autour de la PTFM.

➤ *Identification et sélection des sites pour les fermes agricoles et aquacoles et des bénéficiaires*

Pour l'identification et la sélection des sites et bénéficiaires du projet, l'UGP s'appuiera sur les deux agences d'exécution ANIDA et ANA qui ont une bonne expérience des terroirs) et en concertation avec les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales, les ARD (Agence Régionale de Développement) les conseils régionaux de développement (CRD) et les conseils locaux de développement (CLD), les regroupements de jeunes et de femmes. Pour faciliter l'accès et la commercialisation, l'existence de routes et/ou pistes rurales permettant l'accès aux sites aménagés sera un critère de sélection. Le choix des sites tiendra également compte de la programmation de l'AGEROUTE.

➤ *Identification et sélection des sites pour les Plateformes Multifonctionnelles*

Le Projet va apporter un appui à la transformation des productions agricoles et la professionnalisation des bénéficiaires, constitués quasi exclusivement de femmes. Pour promouvoir la transformation locale des productions agricoles, le Projet financera la création de 18 PTFM qui sont de petites unités de transformation/conditionnement (moulins, décortiqueuses, égraineuse, production de jus de fruit, de confiture, etc.) des produits agricoles.

➤ ***Lancement DAO pour équipements des Plateformes Multifonctionnelles***

La plateforme multifonctionnelle (PTFM) est composée d'un moteur diesel (qui peut également fonctionner à l'huile de Pourghère), couplé à un alternateur pour produire de l'électricité, facilitant l'utilisation, dans une superficie réduite (28m²), de divers équipements utilitaires, autonomes avec démarrage électrique, notamment un moulin, une décortiqueuse, un broyeur, un chargeur de batterie. La configuration de la PTFM est modulable et s'adapte aux besoins spécifiques de chaque village, ce qui justifie l'étude de faisabilité participative (EFP) préalable dans la démarche.

➤ ***Réalisation de 08 fermes agricoles pilotes, 10 fermes aquacoles et la construction et l'équipement d'une fabrique d'aliments***

Pour marquer le démarrage des activités du PAPEJF, un programme prioritaire d'aménagement de fermes a été arrêté avec les deux Agences d'exécution devant permettre de réaliser 08 fermes agricoles pilotes, 10 fermes aquacoles et la construction et l'équipement d'une fabrique d'aliments.

➤ ***Sélection et recrutement de Bureaux d'Etudes pour les études et le suivi des travaux d'aménagements pour les fermes agricoles et aquacoles prévues en 2015 (Etudes et DAO)***

Les deux agences d'exécution ANIDA et ANA vont appuyer le PAPEJF à sélectionner et contractualiser avec des Bureaux d'Etudes pour mener les études techniques, élaborer les DAO et suivre les travaux.

➤ ***Mise en place d'un Système d'Information sur l'Emploi (SIE)***

La mise en place d'un système d'information sur l'emploi vise à intégrer toutes les bases sur l'emploi qui existent dans un système national intégré d'information sur le marché de l'emploi, couvrant tout le pays, capable de renseigner sur la demande et l'offre d'emploi avec une cartographie des profils des demandeurs, des créneaux porteurs et de localisation géographique. Ce système sera éventuellement couplé à un système de Suivi-Evaluation performant et fiable afin de pouvoir mesurer certains indicateurs de performance et d'une base documentaire pour une meilleure gestion informatisée des documents.

➤ *Signature de conventions avec les DRDR, la DEEC, la Direction de l'Elevage (DE)*

Le projet signera des conventions avec des structures étatiques pérennes afin d'assurer un suivi des activités.

2.1.3. Composante 3 : « Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes »

L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement des institutions financières locales, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés qui sont: le caractère excessif des taux d'intérêt débiteur, les difficultés d'assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés. Il est donc attendu que le financement des MPME se fera sous forme de prêt dont les modalités seront définies en tenant compte de la réglementation bancaire en vigueur. Ce mécanisme visera essentiellement à couvrir 40% du coût du projet. Les 40% seront alloués sous forme de prêt à un taux assez concessionnel (de l'ordre de 3%).

➤ *Sélection d'une Institution Financière Centrale (IFC)*

Une Institution Financière Centrale (IFC) sera sélectionnée en respectant les règles d'acquisitions et les principes fondamentaux de la Banque pour recevoir le financement du projet en vue d'assurer le refinancement des Institutions de Micro Finance (IMF) qui participeront au programme.

➤ *Sélection d'Institutions Financières Mutualistes participantes*

D'autres Institutions de Micro Finance (IMF) participantes seront sélectionnées sur la base de critères identiques à ceux qui auront conduit à la sélection de l'IFC.

➤ *Sélection et Financement des projets de jeunes et de femmes*

Un Comité de sélection, se réunira, au niveau régional, pour sélectionner les projets à financer, en respectant les règles d'acquisitions et les principes fondamentaux de la Banque, sur la base des critères préétablis et approuvés par le Comité de Pilotage du Projet.

➤ *Suivi post financement*

Le suivi post financement sera assuré par les IMF et par le PAPEJF à travers les PSNF qui assureront le rôle de conseiller d'entreprises (appui technique, formalisation, appui commercial, éducation financière).

2.1.4. Composante 4 : « Coordination et gestion du projet »

L'objectif de cette composante est d'assurer la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet. Les principaux domaines d'activités sont : recrutement de personnel ; équipement ; assistance technique ; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de pilotage ; renforcement des capacités des acteurs impliqués au niveau central et régional ; communication.

➤ *Recrutement du Personnel du PAPEJF*

Le recrutement du personnel du projet a été réalisé, sur une base concurrentielle avec des contrats de performance annuels.

➤ *Atelier interne d'appropriation, d'imprégnation et de partage*

Dans le but de mettre à niveau le personnel recruté et d'avoir une connaissance approfondie du projet et de son mode d'opération et des procédures de la BAD, l'Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes (UCSP) organisera avec un atelier interne d'appropriation, d'imprégnation et de partage.

➤ *Atelier national de lancement*

L'atelier national de lancement a pour objectif principal de présenter aux partenaires et aux cibles les orientations du PAPEJF. Il permettra aussi de marquer de manière officielle le démarrage des activités du programme (communication institutionnelle) et d'enrichir avec les interventions et observations des participants la démarche opérationnelle du projet.

➤ *Elaboration et validation manuel de procédures administratives, financières et comptables*

Il sera procédé au recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer le manuel des procédures administratives, financières et comptables et d'organiser un atelier de validation interne avec l'équipe du projet et ses partenaires.

➤ *Elaboration Manuel des procédures opérationnelles*

Un consultant individuel sera aussi recruté pour élaborer et organiser un atelier de validation du manuel des procédures opérationnelles du projet. Le document servira de référence pour la mise en œuvre efficace et efficiente des activités du programme. Il est destiné au personnel technique et aux différents partenaires et permet d'éclairer la démarche et la stratégie à mettre en œuvre en précisant les modalités de sélection des zones et des bénéficiaires, le mécanisme de financement des projets entre autres.

➤ *Ateliers régionaux et départementaux d'information*

Au niveau de chaque région et département d'intervention, le projet en relation avec les autorités administratives et locales organisera un atelier d'information sur le programme, ses objectifs, ses cibles et son mode opératoire. Ces ateliers

verront la participation des services techniques régionaux, des élus locaux et des représentants des jeunes et des femmes.

➤ ***Appui technique et méthodologique en communication***

Un consultant individuel sera sélectionné pour appuyer l'équipe du PAPEJF à la mise en place d'une stratégie de communication et d'un plan de communication et en assurera l'appui à la mise en œuvre durant six mois.

➤ ***Appui technique méthodologique en suivi évaluation (élaboration manuel de suivi-évaluation)***

L'objectif est d'apporter une assistance technique au projet pour le démarrage du processus de mise en place du Système de Suivi-Evaluation (SSE) afin de rendre compte de l'avancement du programme et de mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs qui lui sont assignés.

➤ ***Organisation des Réunions du Comité de Pilotage (CP)***

Le Comité de Pilotage se réunira en 2 sessions dans le but : (i) d'approuver le PTBA 2014, (ii) de partager sur l'état d'avancement des PTBA, les contraintes de mise en œuvre et de valider les PTBA.

➤ ***Former le personnel et les partenaires***

L'objectif poursuivi est de renforcer les capacités d'intervention du personnel et des partenaires.

➤ ***Réhabilitation Location/ de Locaux***

Les bureaux de l'UGP de Dakar au sein de l'UCSP et ceux des régions seront aménagés pour être plus fonctionnels. Le projet pourrait recourir à la location en l'absence de disponibilité de bureaux fonctionnels dans les régions.

➤ ***Mise en place des équipements (moyens logistiques)***

Il s'agira pour l'année 2014 d'acquérir pour l'UGP et les 05 points focaux des : les moyens de Transport (03 véhicules 4x4 station wagon, et 5 pickup double cabines), le matériel informatique (Ordinateurs fixe avec kit complet, Ordinateurs portables, Imprimantes, Photocopieurs petite capacité, Photocopieur grande capacité, Régulateur de tension, Poste de téléphone, Climatiseur, Scanner professionnel, Mobiliers de bureaux 16 lots, frigo, frigo bar), Matériel SIG (GPS et appareils photos numériques), logiciel TOM PRO avec des extensions comme TOM paie et TOM Marché.

➤ ***Elaboration des PTBAs***

Les PTBAs seront élaborés selon une approche participative et ascendante associant tous les acteurs. Le processus de planification poursuit deux objectifs principaux : (i) augmenter la participation et la responsabilité des bénéficiaires tant au niveau individuel que collectif à la planification et à l'évaluation des

activités du programme, et (ii) augmenter l'implication des partenaires dans le processus de planification et d'évaluation des activités du programme.

Les PTBA des régions approuvées par l'UGP feront l'objet d'une première synthèse. Après amendement et corrections par la coordination, un projet de PTBA est élaboré et soumis au comité de pilotage pour adoption puis à la BAD pour approbation.

Le système de S&E du PAPEJF mettra à la disposition des acteurs des informations sur la performance du projet suivant les activités déclinées à travers ce différent volet. Cette partie du système concernera le suivi des réalisations et l'évaluation de la performance d'exécution du projet et de la capacité des acteurs à capter et adopter les bénéfices fournis par le projet.

L'autre volet du système concernera le suivi des Effets et impacts socio-économiques. C'est le suivi des effets du PAPEJF (les réponses de la population cible aux activités et produits du PAPEJF) et des impacts (la contribution du PAPEJF aux changements fondamentaux et durables induits sur les populations).

2.2. Les indicateurs de progrès et tableaux synoptiques

Le PAPEJF compte au total 43 indicateurs ainsi distribués :

Tableau 1 : Indicateurs du PAPEJF

Code	Libellé	Nombre d'indicateurs
	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF)	43
OG	Contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de MPME de jeunes et de femmes	04
OS	Améliorer les opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes	07
1	Les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes et des femmes sont favorisées	06
1.1	Dispositif en place pour l'identification et la sélection des projets des jeunes et des femmes	03
1.2	Capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets renforcées	03
2	Les Infrastructures technologiques de soutien aux	08

Code	Libellé	Nombre d'indicateurs
	MPME en place	
2.1	Infrastructures Technologiques de soutien	03
2.2	Système national d'information sur le marché de l'emploi mis en place	03
2.3	Niches d'emplois et débouchés dans la chaîne de valeur identifiées	02
3	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	08
3.1	Les Institutions Financières sont sélectionnées	02
3.2	Des projets sont financés et mis en œuvre par les porteurs de projets	06
4	Coordination et Gestion du Projet	10
4.1	Cellule d'Exécution du projet (CEP) mise en place et opérationnelle	02
4.2	Dispositif de gestion du projet mis en place	03
4.3	Capacités de l'organe d'exécution renforcée	03
4.4	Capacités des acteurs publics et privés renforcée au niveau central et régional	02

Les résultats du projet sont retenus dans le tableau synoptique qui compte 43 indicateurs pour mesurer la performance dans la mise en œuvre du PAPEJF.

III. LE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION DE S&E

Le système de gestion de l'information de S&E du PAPEJF s'organisera autour :

- des outils de collecte mis en place pour les agents de terrain et les responsables de la mise en œuvre des activités du PAPEJF ;
- des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PAPEJF et la gestion de l'information de S&E ;
- de l'application informatique qui permet l'organisation de l'information en bases de données accessibles aux utilisateurs sous forme de tableaux de bord et permettant à ses gestionnaires de les exploiter et de les mettre à jour sur une base régulière.

3.1. Les outils de collecte des données et les moyens de vérification

Ces outils permettent de collecter l'information sur la mise en œuvre et ainsi d'organiser sa gestion, son exploitation et son analyse. Les fiches de collecte en annexe ont été mises en place pour assurer ce suivi.

3.2. Les acteurs du système de gestion du S&E

Le premier pas le plus important pour faire la situation d'un système de S&E est d'identifier les utilisateurs de l'information par rapport aux objectifs et résultats attendus. Une fois que les utilisateurs sont identifiés, il est alors possible de déterminer quelle sorte d'information est requise et pour quels buts, quelles questions ou préoccupations ont les utilisateurs d'information et que constitue l'information de qualité pour eux. Tous les utilisateurs de l'information du système de S&E du PAPEJF sont préoccupés par la qualité, la fiabilité et l'attribution des informations qu'ils cherchent à travers principalement trois critères :

- **L'exactitude ou la validité** : comment peuvent-ils être sûrs que l'information est fiable et exacte ?
- **La pertinence** : l'information fournie est-elle pertinente pour leurs besoins et utilisations ?
- **L'opportunité** : l'information peut-elle être disponible à temps ?

Les acteurs du système de S&E du PAPEJF sont à différents niveaux :

➤ Au niveau national

- **Le Ministère de la Jeunesse de l'Emploi et de la Promotion et des Valeurs Civiques (MJECC)**
 - Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes au MJECC
- **Le comité de pilotage du Projet**
 - le Président de l'Assemblée Nationale ou de son représentant ;
 - le président du Conseil Economique, social et Environnemental ou son représentant ;
 - le Ministre des Forces Armées ;
 - le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;
 - le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural ;
 - le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance ;
 - le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne ;
 - le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
 - le Ministre de l'Education Nationale ;
 - le Ministre du Commerce, Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME ;
 - le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales ;
 - le Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire ;
 - le Ministère des Sports ;
 - le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime ;
 - le Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;

- le Représentant la Banque Africaine de développement (BAD) ;
- le Représentation des Organisations Patronales ;
- le Représentant de la Société Civile ;
- le Représentant des Jeunes ;
- le Représentant de l'Association des élus locaux.
 - o *La Banque Africaine de Développement (BAD)*
 - o *L'Unité de Coordination du PAPEJF*
- Coordonnateur
- Responsable Administratif et Financier (RAF)
- Responsable Suivi-Evaluation (RSE)
- Spécialiste en Passation de Marchés (SPM)
- Comptable
 - o *L'Institution Financière Centrale (IFC)*
 - o *L'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA)*
 - o *L'Agence Nationale de l'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA)*
 - o *ONFP*
 - o *DEEC*
 - o *CSE*
 - o *DirEL*

➤ **Au niveau régional**

- o *Le point focal du PAPEJF*
- o *Les Institution de Microfinances (IMF)*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Dakar*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Thiès*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Fatick*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Kaolack*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Ziguinchor*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Kolda*
- o *Direction Régionale du Développement Rural de Sédhiou*
- o *Collectivités Locales*
- o *Bénéficiaires*

3.3. Le Système d'Information de Suivi-Evaluation (SISE)

L'UGP du PAPEJF disposera d'un système central d'information informatisé de S&E basé sur la collecte, l'enregistrement et le traitement des données du PAPEJF et en temps réel et sur une base pérenne.

Le système comprendra :

- le Système d'Information informatisé central de S&E à l'UGP du PAPEJF, alimenté par les données des points focaux, des partenaires techniques et

financiers, des données de suivi périodiques de la RAF et du responsable S&E. Il reposera sur :

- ✓ le système d'acquisition de l'information (supports harmonisés de collecte, méthodologie et périodicité, etc.) avec un transfert rapide de données précises et fiables ;
 - ✓ la recherche opérationnelle comprenant la collecte, l'interprétation et la diffusion des résultats ;
 - ✓ le suivi financier, en concordance avec le suivi technique avec une interconnexion avec TOMPRO ;
 - ✓ l'exploitation des données reçues suivant le chronogramme des rapports périodiques pour le diagnostic et la planification à court terme.
- les données serviront également :
- ✓ au respect du calendrier pour l'élaboration de rapports et tableaux de bord de qualité ;
 - ✓ à l'élaboration des plans d'actions périodiques ;
- Le système doit être utilisé comme :
- ✓ un outil d'aide à la décision en permettant de réorienter les plans d'action en fonction des résultats atteints ;
 - ✓ l'archivage des données reçues, des diagnostics et des analyses ;
 - ✓ la diffusion de l'information pour la mobilisation en temps opportun et ;
 - ✓ l'ajustement des interventions.

L'UGP du PAPEJF mettra en place les logiciels spécifiques de S&E des activités du PAPEJF et des données sectorielles de l'Emploi au Sénégal. Elle compilera au fur et à mesure dans le tableau de bord approprié l'état d'avancement de toutes les composantes en cours.

Le logiciel de S&E en place permettra notamment l'obtention (i) des taux d'exécution technique, (ii) des écarts versus les indicateurs de performance prédéterminés, (iii) des résultats atteints.

Une importance toute particulière sera portée à la codification informatique des activités (plan analytique). C'est elle qui permettra que des informations de sources et de natures différentes soient gérées de manière cohérente. Chaque activité (et dépense afférente) effectuée recevra une imputation de codes. Les codes analytiques, géographiques, comptables, budgétaires et financiers seront définis par le consultant responsable de la conception du système de S&E afin que la concordance entre les deux systèmes soit optimale.

L'UGP du PAPEJF contrôlera la pertinence, la consistance et la cohérence des données de S&E à l'entrée et à la sortie. Elle mettra en place trois points de contrôle, soit :

- à l'entrée des données en provenance de sources différentes ;

- au moment de la centralisation et de la saisie, notamment par la vérification systématique des données hors normes et autres types d'anomalies ;
- A la sortie afin de détecter les incohérences.

IV. LES MECANISMES POUR LE SUIVI

Les mécanismes de suivi décrivent tous les types de suivi réalisés par l'Unité de Gestion du PAPEJF. Mais le suivi ici est entendu comme un outil de pilotage et pas seulement comme un instrument de «redevabilité» qui cherche uniquement à renseigner les tableaux de bord à fournir à la BAD.

Le suivi comme outil de pilotage est participatif et permet aux décideurs de prendre des décisions en temps réel pour une meilleure atteinte des résultats. Ce mode de suivi comporte quatre composantes :

- le suivi d'exécution ;
- le suivi des résultats ;
- le suivi du contexte ;
- le suivi des objectifs.

4.1. Le Suivi d'exécution

Le suivi d'exécution traque et analyse les réalisations du PAPEJF par les différents acteurs. Ce suivi se fera à travers les composantes suivantes :

- Promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ;
- Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ;
- Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes ;
- Coordination et gestion du projet.

Les résultats immédiats seront traqués suivants les objectifs spécifiques du PAPEJF déclinés dans le plan analytique validé.

Le suivi d'exécution s'intéresse aussi au niveau de mise en œuvre des plans d'activités du PAPEJF. De même, il touchera le suivi organisationnel, c'est-à-dire les synergies développées pour la réalisation des activités et le respect des rôles et responsabilités des différents acteurs.

Cette catégorie concerne le suivi interne des aspects financiers, physiques et organisationnels qui affectent la mise en œuvre du PAPEJF.

4.1.1. Le suivi technique ou physique

Le suivi physique traque la distribution des «livrables» des activités et interventions du PAPEJF. Ce suivi est mené pour mesurer les progrès dans la réalisation des produits et services par les activités (interventions) et pour les groupes bénéficiaires.

Cette forme de suivi informe les gestionnaires du projet sur la programmation et la distribution des bénéfiques (équité) et la capacité des différents acteurs à mener les activités et fournir les services dans les délais requis.

Les sources d'information pour le suivi physique et technique sont les documents d'enregistrements variés des activités du PAPEJF et des informations de seconde main venant des enregistrements de routine d'autres partenaires locaux collaborant avec l'Unité de Gestion du Projet.

Les résultats du suivi physique et technique sont résumés dans les rapports périodiques. Beaucoup d'utilisateurs de l'information découvrent souvent que même si la mise en œuvre respecte le plan initial, les quantités d'activités et de services prévues ne sont pas toujours produites, ou que les bénéfiques ne sont pas durables durant la mise en œuvre et après.

Pour chaque indicateur de réalisation, le programme annuel de travail (PTBA) donne les quantités prévues pour toute l'année. Les informations de suivi technique et physique sont mises à jour tous les trimestres à l'aide de données collectées avec les fiches de collecte et les rapports de mission des différents agents du projet et des partenaires techniques et financiers. Elle est essentiellement réalisée à l'aide des points focaux et des partenaires responsables de la mise en œuvre des activités.

Le tableau de bord suivant est rempli durant toute l'année suivant une périodicité trimestrielle. Il permet de voir et d'analyser le niveau de mise en œuvre des activités sur la base des programmations annuelles à l'aide des indicateurs de réalisation retenues. Le suivi physique et technique permet ainsi d'avoir les valeurs réelles atteintes au niveau des indicateurs de réalisation et de calculer ainsi le taux d'exécution physique et technique.

Tableau 2 : Tableau de bord du suivi physique

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Valeur cible annuelle	Valeur TRIM 1	Valeur TRIM 2	Valeur TRIM 3	Valeur TRIM 4	Taux d'exécution globale
	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES							
1	L'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu							

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Valeur cible annuelle	Valeur TRIM 1	Valeur TRIM 2	Valeur TRIM 3	Valeur TRIM 4	Taux d'exécution globale
1.1	<i>Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place</i>							
		1.1.1- Ateliers régionaux, départementaux et locaux d'information sur le PAPEJF tenus						
		1.1.2 - Projets (approche par la demande) identifiés et sélectionnés						
1.2	<i>Les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets sont renforcées</i>							
		1.2.1 - Prestataires de services non financiers pour l'appui à la formulation et à l'élaboration de business plan et à la formation des porteurs de projets identifiés et sélectionnés						
		1.2.2 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des trois centres de formations professionnelles réalisées						
		1.2.3 - DAO des équipements des centres lancés						
		1.2.4 - Conventions avec l'ANPEJ signée et mise en œuvre						
		1.2.5 - Conventions avec la DFP, l'ONFP et l'APDA signées et mises en œuvre						
2	Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées							
2.1	<i>Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées</i>							
		2.1.1. Conventions avec l'ANA et l'ANIDA signées et mises en œuvre						

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Valeur cible annuelle	Valeur TRIM 1	Valeur TRIM 2	Valeur TRIM 3	Valeur TRIM 4	Taux d'exécution globale
		2.1.2 Les 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles sélectionnés et les contrats mis en œuvre						
		2.1.3 - Les fermes agricoles et aquacoles ainsi que les bénéficiaires identifiés et sélectionnés						
		2.1.4 - Les travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines démarrés						
		2.1.5 - Les cinq (05) fermes aquacoles vitrines réalisées						
		2.1.6 - Les bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des fermes agricoles de 2015 sélectionnés et recrutés						
		2.1.7 - Les bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des fermes aquacoles de 2015 sélectionnés et recrutés						
2.2	<i>Un système d'information sur le marché de l'emploi est mis en place</i>							
		2.2.1 Le cabinet pour l'étude/conception d'un système d'informations sur l'Emploi sélectionnés						
2.3	<i>Des niches d'emploi et débouchés dans la chaîne de valeur sont identifiées</i>							
		2.3.1 - Les conventions avec les DRDR signées						
		2.3.2 - La convention avec la Direction de l'élevage signée						
3	<i>Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place</i>							
3.1	<i>L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité</i>							

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Valeur cible annuelle	Valeur TRIM 1	Valeur TRIM 2	Valeur TRIM 3	Valeur TRIM 4	Taux d'exécution globale
		3.1.1 - Une Institution Financière Centrale sélectionnée						
		3.1.2 - Des Institutions Financières Mutualistes sélectionnées						
3.2	<i>Des projets sont financés et sont mis en œuvre par les porteurs de projets.</i>							
		3.2.1 - Des projets de jeunes et de femmes financés						
4	La gestion et la coordination du programme sont assurées							
4.1	<i>Le dispositif de gestion du Projet est mis en place</i>							
		4.1.1 - La prise en charge du Personnel de l'UGP et de l'UCSP assurée						
		4.1.2 - La prise en charge des charges fiscales et sociales assurée						
		4.1.3 - La prise en charge de l'assurance maladie assurée						
4.2	<i>Les capacités de l'organe d'exécution sont renforcées</i>							
		4.2.1 - Un atelier national de lancement du PAPEJF tenu						
		4.2.2 - Un atelier technique de lancement du PAPEJF tenu						
		4.2.3 - Le manuel des procédures administratives, financières et comptables élaboré et validé						
		4.2.4 - Le manuel des procédures opérationnelles élaboré et validé						
		4.2.5 - Une stratégie et un plan de communication du PAPEJF mis en place						
		4.2.6 - Le dispositif de suivi & évaluation du PAPEJF mis en place						

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Valeur cible annuelle	Valeur TRIM 1	Valeur TRIM 2	Valeur TRIM 3	Valeur TRIM 4	Taux d'exécution globale
		4.2.7 - Les Campagnes d'information et de sensibilisation sur les zones d'intervention organisées						
		4.2.8 - Les réunions du comité de Pilotage tenues						
		4.2.9 - Les locaux du PAPEJF réhabilités ou loués						
		4.2.10 - Les véhicules du PAPEJF acquis						
		4.2.11 - Les équipements bureautiques et informatiques acquis						
		4.2.12 - La prise en charge des consommables bureautiques et informatiques assurée						
		4.2.13 - La prise en charge des frais de communication et électricité assurée						
		4.2.14 - La prise en charge des frais d'eau assurée						
		4.2.15 - La prise en charge du carburant et des lubrifiants assurée						
		4.2.16 - Assurer la prise en charge de la maintenance des véhicules						
		4.2.17 - La prise en charge de l'assurance des véhicules assurée						
		4.2.18 - Une mission de paramétrage du système comptable organisé						
		4.2.19 - Un atelier de planification du PTA de 2015 organisé						
		4.2.20 - Des missions de suivi / terrain organisées						
4.3	<i>Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau central et régional sont renforcées</i>							
		4.2.21 - Le personnel et les partenaires du PAPEJF formé						

4.1.2. Le suivi financier

Le suivi financier traque les inputs et les coûts des réalisations par activité à travers des catégories de dépenses prédéfinies. Le suivi des ressources du PAPEJF (inputs nécessaires pour la réalisation des activités) est réalisé grâce à l'information financière.

Le suivi financier permet d'informer les gestionnaires du projet de l'efficacité financière avec laquelle la mise en œuvre opère. Les inputs comprennent les ressources matérielles, physiques, humaines (les moyens) et les ressources financières (les coûts). Les données sont gérées suivant les catégories spécifiques des dépenses (souvent appelées « centres de coût ») et les informations sont sous formes de rapports financiers.

Les données du suivi financier et physique sont collectées sur une base régulière et fréquente dans les différentes phases de mise en œuvre du PAPEJF compte tenu du niveau et du rythme des activités et des outputs.

L'analyse du tableau de bord du suivi financier permet de déterminer les taux de décaissement par activité du plan analytique chaque trimestre et à la fin de l'année.

Tableau 3 : Tableau de bord du suivi financier

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Budg et annuel	Décaissement TRIM 1	Décaissement TRIM 2	Décaissement TRIM 3	Décaissement TRIM 4	Taux de décaissement global
	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES							
1	L'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu							
1.1	Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place							
		1.1.1- Ateliers régionaux, départementaux et locaux d'information sur le						

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Budg et annuel	Décaissement TRIM 1	Décaissement TRIM 2	Décaissement TRIM 3	Décaissement TRIM 4	Taux de décaissement global
		PAPEJF tenus						
		1.1.2 - Projets (approche par la demande) identifiés et sélectionnés						
1.2	<i>Les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets sont renforcées</i>							
		1.2.1 - Prestataires de services non financiers pour l'appui à la formulation et à l'élaboration de business plan et à la formation des porteurs de projets identifiés et sélectionnés						
		1.2.2 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des trois centres de formations professionnelles réalisées						
		1.2.3 - DAO des équipements des centres lancés						
		1.2.4 - Conventions avec l'ANPEJ signée et mise en œuvre						
		1.2.5 - Conventions avec la DFP, l'ONFP et l'APDA signées et mises en œuvre						
2	<i>Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées</i>							
2.1	<i>Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées</i>							

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Budg et annuel	Décaissement TRIM 1	Décaissement TRIM 2	Décaissement TRIM 3	Décaissement TRIM 4	Taux de décaissement global
		2.1.1. Conventions avec l'ANA et l'ANIDA signées et mises en œuvre						
		2.1.2 Les 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles sélectionnés et les contrats mis en œuvre						
		2.1.3 - Les fermes agricoles et aquacoles ainsi que les bénéficiaires identifiés et sélectionnés						
		2.1.4 - Les travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines démarrés						
		2.1.5 - Les cinq (05) fermes aquacoles vitrines réalisées						
		2.1.6 - Les bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des fermes agricoles de 2015 sélectionnés et recrutés						
		2.1.7 - Les bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des fermes aquacoles de 2015 sélectionnés et recrutés						
2.2	<i>Un système d'information sur le marché de l'emploi est mis en place</i>							
		2.2.1 Le cabinet pour l'étude/conception d'un système d'informations sur l'Emploi sélectionnés						
2.3	<i>Des niches d'emploi et débouchés dans la chaîne de valeur sont identifiées</i>							
		2.3.1 - Les conventions avec les DRDR signées						

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Budg et annuel	Décaissement TRIM 1	Décaissement TRIM 2	Décaissement TRIM 3	Décaissement TRIM 4	Taux de décaissement global
		2.3.2 - La convention avec la Direction de l'élevage signée						
3	Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place							
3.1	L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité							
		3.1.1 - Une Institution Financière Centrale sélectionnée						
		3.1.2 - Des Institutions Financières Mutualistes sélectionnées						
3.2	Des projets sont financés et sont mis en œuvre par les porteurs de projets.							
		3.2.1 - Des projets de jeunes et de femmes financés						
4	La gestion et la coordination du programme sont assurées							
4.1	Le dispositif de gestion du Projet est mis en place							
		4.1.1 - La prise en charge du Personnel de l'UGP et de l'UCSP assurée						
		4.1.2 - La prise en charge des charges fiscales et sociales assurée						
		4.1.3 - La prise en charge de l'assurance maladie assurée						
4.2	Les capacités de l'organe d'exécution sont renforcées							

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Budg et annuel	Décaissement TRIM 1	Décaissement TRIM 2	Décaissement TRIM 3	Décaissement TRIM 4	Taux de décaissement global
		4.2.1 - Un atelier national de lancement du PAPEJF tenu						
		4.2.2 - Un atelier technique de lancement du PAPEJF tenu						
		4.2.3 - Le manuel des procédures administratives, financières et comptables élaboré et validé						
		4.2.4 - Le manuel des procédures opérationnelles élaboré et validé						
		4.2.5 - Une stratégie et un plan de communication du PAPEJF mis en place						
		4.2.6 - Le dispositif de suivi & évaluation du PAPEJF mis en place						
		4.2.7 - Les Campagnes d'information et de sensibilisation sur les zones d'intervention organisées						
		4.2.8 - Les réunions du comité de Pilotage tenues						
		4.2.9 - Les locaux du PAPEJF réhabilités ou loués						
		4.2.10 - Les véhicules du PAPEJF acquis						
		4.2.11 - Les équipements bureautiques et informatiques acquis						
		4.2.12 - La prise en charge des consommables bureautiques et informatiques assurée						
		4.2.13 - La prise en charge des frais de communication et électricité assurée						
		4.2.14 - La prise en charge des frais d'eau assurée						

Code analytique	Libellés	Indicateurs	Budg et annuel	Décaissement TRIM 1	Décaissement TRIM 2	Décaissement TRIM 3	Décaissement TRIM 4	Taux de décaissement global
		4.2.15 - La prise en charge du carburant et des lubrifiants assurée						
		4.2.16 - Assurer la prise en charge de la maintenance des véhicules						
		4.2.17 - La prise en charge de l'assurance des véhicules assurée						
		4.2.18 - Une mission de paramétrage du système comptable organisé						
		4.2.19 - Un atelier de planification du PTA de 2015 organisé						
		4.2.20 - Des missions de suivi / terrain organisées						
4.3	<i>Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau central et régional sont renforcées</i>							
		4.2.21 - Le personnel et les partenaires du PAPEJF formé						

4.1.3. Le suivi technico-financier

Les tableaux de bord de suivi technique et financier seront analysés parallèlement pour déterminer :

- l'indice de performance selon les délais, et ;
- l'indice de performance selon les coûts.

Ces indices seront analysés globalement et par activité du plan analytique pour déceler les manques de performance en terme d'exécution et proposer des recommandations après l'analyse des résultats du suivi organisationnel ou institutionnel.

Ces deux indices serviront à mesurer la performance dans la mise en œuvre des activités par les différents acteurs :

- l'indice de performance sur les délais (IPD) : qui mesure la performance en termes de respect du calendrier de mise en œuvre ;

- l'indice de performance sur les coûts (IPC) : qui mesure les performances en termes de respect des coûts prévus des inputs.

Ces indices seront calculés pour chaque domaine d'activité du plan analytique.

Soit le domaine d'activité X_h

Soit m le nombre d'indicateurs (X_1, X_2, \dots, X_m) du domaine d'activité ;

Soit w_j le poids de l'indicateur X_i avec $\sum_{i=1}^m w_i = 1$, alors, si $TERX_{ht}$ est le taux d'exécution technique et physique du domaine d'activité analytique X_h au temps t , nous avons :

$$TERX_{ht} = \sum_{i=1}^m w_i \times TERI_{it}$$

Soit $CBAP_{ht}$, le coût budgétisé des activités programmées pour la période t de X_h .

Soit $CRAR_{ht}$, le coût réel des activités réalisées de X_h donné par les services financiers à la fin de la période t . Si $CBAR_{ht}$ est le coût budgétisé des activités réalisées de X_h à la fin de la période t alors nous avons :

$$CBAR_{ht} = CBAP_{ht} \times TERH_{ht}$$

L'indice de performance sur les délais à la date t (IPD_t) et l'indice de performance sur les coûts à la date t (IPC_t) pour X_h sont donnés par les relations suivantes :

$$IPD_{ht} = CBAR_{ht} / CBAP_{ht} \text{ et } IPC_{ht} = CBAR_{ht} / CRAR_{ht}$$

Si $IPD_{ht} < 1$ on parle de manque de performance sur les délais pour X_h , et si $IPC_{ht} < 1$, on parle de manque de performance sur les coûts pour X_h .

Ce raisonnement sera extrapolé aux niveaux sous composantes, composantes et pour le PAPEJF globalement sur l'année. Et ces différentes formules sont prises en charge directement par le système d'information informatisé ou sur Excel.

4.1.4. Le suivi organisationnel

Le suivi organisationnel s'intéresse à la durabilité, au développement institutionnel et au renforcement de capacités inhérentes au PAPEJF et à ses partenaires directs. Beaucoup d'utilisateurs de l'information découvrent souvent que même si la mise en œuvre respecte le plan initial et le timing, certaines activités ne produisent pas les quantités de produits et services prévues, ou que les bénéfices ne sont pas durables durant la mise en œuvre et après. Les aspects à suivre pour analyser ces manquements sont le recrutement du personnel, la

formation et les transferts de compétences, les relations organisationnelles, l'organisation interne du projet y compris le système de Suivi-Evaluation.

La programmation annuelle fournit pour chaque activité prévue les acteurs qui en sont responsables de la mise en œuvre. Le suivi technico-financier donne les indices de performance par activité du plan analytique. Les acteurs responsables des activités avec lesquelles des contreperformances sont notées devront faire l'objet d'analyse.

A ce niveau c'est la charte des responsabilités fournie par le programme de travail et budget annuel (PTBA) qui fera l'objet d'analyse pour déboucher sur des recommandations en termes de renforcement de capacités des acteurs, de sensibilisation et d'information pour mener à bien les activités afin d'atteindre les résultats attendus de façon durable.

Le suivi des aspects organisationnels et institutionnels joue le rôle d'un « aimant » qui passe sous la table où se retrouvent les acteurs du PAPEJF afin qu'ils pilotent les activités dans le même sens de l'atteinte optimum des résultats visés et évitent la perte de temps et la dispersion des efforts.

Pour ce faire, le programme annuel devra fournir pour chaque activité les responsabilités pour :

- l'exécution ;
- la supervision ;
- l'approbation ;
- la vérification ;
- la participation ;
- l'autorisation externe ;
- les bénéficiaires.

4.2. Le suivi des résultats

Une fois les données portant sur les indicateurs collectées, leur qualité contrôlée et l'information centralisée, le Système de Suivi-Evaluation du PAPEJF comparera ces données avec les données de référence (indicateurs de résultat) et les prévisions. Les résultats constatés seront soit :

- **Positifs**, versus la situation de référence et les cibles annuelles. L'analyse exposera aussi les résultats qui sous-tendent ces impacts positifs (dépassements ou non des prévisions, facteurs explicatifs, etc.) ;
- **Neutres** : ils seront évalués comme tels en cas de manque de différence statistiquement significative avec les données de référence ou celles de l'année précédente. L'analyse devra permettre d'identifier les facteurs expliquant la non atteinte des prévisions faites : facteurs sous ou hors contrôle de l'UGP du PAPEJF, ambitions initiales démesurées, etc. Des recommandations seront faites pour le redressement de la situation au

niveau des facteurs sous contrôle et de réduction des ambitions ou d'augmentation des efforts ;

- **Négatifs** : le Système de Suivi-Evaluation devra analyser les résultats et déterminer les causes : facteur hors ou sous contrôle ou cibles non réalistes.

Cette forme de suivi se fera à l'aide des tableaux de bord suivants qui sont des composantes du tableau de bord global du PAPEJF.

Chaque indicateur sera mesuré et la valeur sera inscrite dans le rapport trimestriel et des tableaux de bord gérés par les points focaux et partenaires concernés. Dans les rapports semestriel et annuel du PAPEJF, le taux d'atteinte de la valeur cible par indicateur et pour la période sera indiqué, avec des commentaires d'appréciation du résultat.

L'appréciation de chaque indicateur sera basée sur un système de notation. Ce système servira à former et à valider un jugement sur la performance et le succès/impact d'un indicateur. Le Système de Suivi-Evaluation du PAPEJF utilisera une graduation des résultats de chaque indicateur sur la base suivante :

- **Très satisfaisant** : la valeur atteinte rencontrera ou dépassera les résultats escomptés sans difficultés majeures ;
- **Satisfaisant** : la valeur atteinte rencontrera efficacement presque tous les résultats escomptés, avec seulement des difficultés mineures ;
- **Modérément satisfaisant** : la valeur atteinte rencontrera efficacement la plupart de ses résultats majeurs, avec des difficultés mineures ;
- **Modérément insatisfaisant** : la valeur atteinte rencontre des difficultés modérées qui limitent ou menacent l'atteinte d'un ou plusieurs résultats, mais leur résolution est probable ;
- **Non satisfaisant** : la valeur atteinte montre des difficultés majeures qui limitent ou menacent la réalisation d'un ou plusieurs des résultats et une résolution est incertaine ;
- **Très insatisfaisant** : la valeur atteinte montre des difficultés majeures qui limitent ou menacent l'atteinte d'un ou plusieurs résultats et la résolution est peu probable.

Dans ce système de notation, chaque indicateur aura une note selon le jugement porté sur les données surtout en ce qui concerne les informations qualitatives et quantitatives qui doivent être tirées des rapports d'activités.

4.2.1. Le tableau de bord du PAPEJF

A l'aide du tableau de bord du PAPEJF, un certain nombre d'indicateurs de résultats intermédiaires sont suivis annuellement. Ces indicateurs sont classés selon les rubriques suivantes :

- Effets et impacts ;

- Produits et services de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ;
- Produits et services des Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ;
- Produits et services du Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes ;
- Produits et services de la Coordination et gestion du projet.

a. Tableau de bord des effets et impacts

Tableau 4 : Tableau de bord des effets et impacts

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
Taux de chômage des jeunes (filles et garçons)					
Taux de chômage chez les femmes					
Taux de croissance économique annuel					
Prévalence de la pauvreté					
Proportion de MPME créés par les jeunes et les femmes, dans le cadre du projet, toujours fonctionnelles					
Proportion de jeunes chômeurs (hommes/femmes) prêts à créer leur propre entreprise					
Revenus annuels des jeunes et des femmes des fermes agricoles					
Revenus des femmes des fermes aquacoles					
Revenus des jeunes et femmes des plateformes multifonctionnelles					
Proportion de MPME des zones du projet utilisant le système d'information sur les marchés					

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
agricoles					
Nombre de jeunes et de femmes ayant accès à l'information sur le marché					

b. Tableau de bord des produits et services de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain

Tableau 5 : Tableau de bord produits et services Composante 1

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
Nombre d'activités d'IEC exécutés par an					
% de projets analysés par an par rapports aux projets reçus					
% de projets bancables par rapport au nombre de projets reçus					
Nombre d'institutions de formation identifiées et renforcées					
Nombre de centres d'incubation de métiers renforcés et fonctionnels					
Proportion de jeunes et femmes porteurs de projets sélectionnés dont les capacités entrepreneuriales ont été renforcées					

c. Tableau de bord des produits et services des Infrastructures technologiques de soutien aux MPME

Tableau 6 : Tableau de bord des produits et services Composante 2

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
Nombre de nouvelles fermes ANA et ANIDA réalisées					
Nombre de nouveaux Kiosques confectionnés					
Nombre de nouvelles plateformes réalisés					
Nombre de systèmes régionaux d'informations sur le marché du travail mis en place et fonctionnels					
Nombre d'utilisateurs accédant au portail de l'emploi					
Production de données et d'un rapport annuel national sur la situation l'emploi					
Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi dans la chaîne de valeur agricole disponible					
Un Système d'information sur les marchés disponible					

d. Tableau de bord des produits et services du Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes

Tableau 7 : Tableau de bord des produits et services Composante 3

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
Une Institution Financière Centrale sélectionnée					
Les Institutions Financières Mutualistes Participantes sélectionnées					
Mécanisme de financement approprié et durable mis en place					
Proportion de projets sélectionnés qui sont financés					
Volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement					
Nombre d'emplois créés					
- Dont % pour les Jeunes (filles et garçons)					
- Dont % pour les Femmes					

e. Tableau de bord des produits et services de la Coordination et gestion du projet

Tableau 8 : Tableau de bord des produits et services Composante 4

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
Le personnel de la CEP est recruté en année 1					
Les locaux de la CEP sont réhabilités en année 1					
Les membres du comité de Pilotage sont désignés en année 1					
Nombre de réunion du Comité de pilotage					
Organe d'exécution et de coordination intersectorielle mis en place et opérationnel					
Personnel en place et formé					
Rapport d'exécution					

Indicateurs	Valeurs cumulés périodes passées	Valeurs cibles période en cours	Valeur réelle période en cours	Taux d'exécution	Commentaires
produit dans les délais					
Taux d'exécution du projet					
Nombre de session de formation en planification et gestion					
Nombre d'acteurs public et privés formés					

4.3. Le suivi des effets

C'est le suivi des effets des activités du PAPEJF c'est à dire les réponses des éleveurs, pasteurs et opérateurs aux produits et services fournis. Les indicateurs qui mesurent les effets se focalisent sur les changements d'attitudes et d'habitudes, par exemple :

- changement dans les pratiques ;
- amélioration des modes de gestion des organisations ;
- amélioration des revenus.

Ce mode de suivi sera pris en compte dans les études des effets et impacts périodiques.

4.4. Le suivi des impacts

C'est le suivi des impacts à court terme du PAPEJF qui se manifestent durant la mise en œuvre tout en ayant à l'esprit que ces impacts deviennent plus manifestes et mesurables dans la durée bien après le PAPEJF.

Le suivi d'impact peut être mené à l'aide d'études de cas sur des groupes sélectionnées qui peuvent être vraisemblablement affectés par les activités du projet par exemple des promoteurs de projets ou des bénéficiaires de fermes qui ont participé activement dans des activités du PAPEJF comme les formations et l'appui technique et matériel dès le début.

Le suivi des impacts du PAPEJF aide à vérifier si les stratégies de mise en œuvre permettent d'atteindre les objectifs.

Les indicateurs à ce niveau du suivi sont généralement relatifs au développement et au bien être par exemple, les taux de chômage des jeunes et des femmes, le taux de croissance économique, la prévalence de la pauvreté.

Les données de suivi des effets ou impacts sont collectées durant les périodes de suivi et évaluation périodiques et peuvent être sous forme soit qualitative ou quantitative.

Même si les sources d'information sont les interviews et observations directes des groupes cibles, cette forme de suivi peut aussi inclure des données de collecte de routine ou issues d'autres partenaires dans la zone du projet.

4.5. Le suivi du contexte

C'est le suivi du contexte dans lequel le PAPEJF opère dans la mesure où il affecte les conditions critiques et les risques. Cela inclut le suivi des aspects institutionnels et politiques qui peuvent affecter la capacité de mise en œuvre du PAPEJF ou la capacité des populations cibles de répondre. Ces préoccupations sont revues dans le suivi du contexte mais surtout lors des évaluations.

Les hypothèses et risques identifiés dans le cadre logique sont des facteurs contextuels et environnementaux en dehors du contrôle direct du projet mais ayant un potentiel d'affecter la réalisation des résultats du PAPEJF.

Il est important que ces facteurs soient suivis de façon périodique et des changements peuvent ainsi être apportés si les problèmes liés à ces facteurs deviennent critiques. En général, les indicateurs liés aux hypothèses sont relatifs à l'environnement du PAPEJF : physique, socio-économique, institutionnel ou liés à la politique publique.

Parmi ces facteurs, on peut citer :

- le réinvestissement des revenus supplémentaires générés dans la lutte contre la pauvreté ;
- le climat favorable ;
- la situation socio-politique stable ;
- les prix stables ;
- le décaissement régulier des fonds de contrepartie ;
- l'adhésion des acteurs et bénéficiaires ;
- le décaissement sans grands retards des fonds des bailleurs ;
- le niveau d'éducation des bénéficiaires adéquat au regard des activités de formation ;
- la stabilité du personnel du PAPEJF ;
- la stabilité institutionnelle.

L'évaluation des risques et hypothèse se fait à travers deux variables clés :

- la probabilité d'occurrence du risque : captée à travers les trois modalités suivantes (élevée, moyenne, faible) ;
- l'impact du risque sur les résultats du PAPEJF au cas où il surviendrait : capté à travers les modalités suivantes (Important, moyen, négligeable).

L'analyse du risque après son évaluation se fait à l'aide de la matrice suivante pour chaque risque identifié :

IP \ PO	Elevé	Moyen	Faible
Important			
Moyen			
Négligeable			

PO : Probabilité d'occurrence ; IP : Impact sur le PAPEJF.

Si après l'analyse du risque à travers les deux variables précitées, le risque se retrouve dans la zone rouge de la matrice, il sera conclu que le risque est dangereux et un plan d'atténuation devra être élaboré pour l'expulser vers la zone verte. C'est à dire qu'après la mise en œuvre des activités d'atténuation, la probabilité d'occurrence du risque est minimisée.

Cependant, il y a des hypothèses et risques sur lesquels il est difficile voire impossible d'agir sur la probabilité d'occurrence, alors il s'agira d'atténuer leurs effets c'est-à-dire les expulser vers la zone en couleur jaune. Par exemple, mise en place de fonds de calamités pour le risque lié aux conditions climatiques s'il adviendrait.

L'analyse des risques et hypothèses devra se faire chaque année et les activités du plan d'atténuation des risques devront être réintégrées dans le plan de travail et budget annuel (PTBA). Ainsi le suivi du Contexte se complète avec le suivi d'exécution des activités d'atténuation des risques.

4.6. Le suivi des objectifs

C'est le processus de suivi des objectifs et stratégies du PAPEJF pour un ajustement systématique aux changements dans les besoins des populations et groupes cibles.

Le suivi des objectifs permet l'appréciation des conditions d'atteinte des objectifs du PAPEJF selon le degré et l'envergure actuels de la mise en œuvre des activités. Le suivi des objectifs sert aussi à vérifier l'existence de toutes sortes d'effets ou d'impacts non prévus ou des effets négatifs (conséquences négatives du PAPEJF). Cette activité de suivi est menée à la revue à mi-parcours ou à l'évaluation finale (ou terminale) du PAPEJF, mais aussi souvent lors des revues et bilan annuels.

V. LES MECANISMES POUR L'EVALUATION

L'évaluation est une «photographie périodique», l'analyse et l'utilisation des données sur la mise en œuvre et les résultats du PAPEJF à des étapes précises. Les étapes essentielles de l'évaluation dans le cycle du PAPEJF sont :

- l'étude de la situation de référence : c'est une mesure de la valeur d'un certain nombre d'indicateurs sur les populations cibles après le démarrage du PAPEJF mais avant la réalisation des activités ;
- les bilans et revues annuels : c'est la mesure interne de la performance et des progrès dans la mise en œuvre du PAPEJF sur une année d'exécution. Généralement cette revue annuelle comportera un volet de la mesure des effets du PAPEJF (réponses des populations cibles par rapport aux outputs et interventions) et des stratégies utilisées ;
- la revue à mi-parcours : c'est une évaluation externe du PAPEJF qui mesure la performance, la capacité organisationnelle. Cette évaluation doit faire un ensemble de recommandations pour améliorer la mise en œuvre dans la période restante du PAPEJF ;
- l'évaluation finale : c'est une évaluation interne ou externe des effets et impacts générés par le PAPEJF et elle englobe l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité de la mise en œuvre et des résultats du PAPEJF. Elle est menée juste avant ou juste après la fin du PAPEJF ;
- l'évaluation Ex-post : c'est une évaluation externe profonde de l'impact du PAPEJF sur les groupes cibles. Elle est menée cinq ans ou plus après la fin du PAPEJF.

5.1. La situation de référence

L'étude situation de référence se fait avec des données primaires de nouvelles enquêtes menées sur le terrain. Toutes les autres formes d'évaluations après l'étude de base combinent des informations de suivi, de données d'autres acteurs ou partenaires, et de nouvelles données d'enquêtes de terrain.

5.1.1. Fondements de l'étude d'impact

La méthode de mesure des changements induits par le PAPEJF sur les bénéficiaires sera fondée sur l'approche quasi expérimentale de la double différence autrement appelée méthode avec-sans. Cette technique est fondée sur la mesure des indicateurs d'impact retenus sur deux groupes appelés groupe cible et groupe témoin dans la zone du projet, et la comparaison de leur différence statistique (significativité à 5% au moins) sur les indicateurs retenus.

En effet d'après Judy L. Baker, dans Evaluation de l'impact des projets de Développement sur la pauvreté, «l'évaluation d'impact est destinée à déterminer

de façon plus large si le programme a eu l'impact désiré sur des individus, des ménages et des institutions et si ces effets sont attribuables à l'intervention du programme.»

Ainsi, évaluer l'impact à travers des indicateurs bien choisis revient à déterminer si le PAPEJF a eu l'impact désiré sur les promoteurs de projets, les bénéficiaires de fermes agricoles et aquacoles et les autres acteurs de la chaîne de valeurs, sur leurs ménages, sur les institutions et services qui les appuient et d'analyser si cet impact est attribuable à la seule intervention du PAPEJF. La plupart des projets et programmes se contentent simplement de renseigner les valeurs cibles des indicateurs d'effet et d'impact pour mesurer leur contribution au développement. En réalité, ces données mesurent les effets et impact bruts sur les populations et l'économie. Pour obtenir les effets et impacts nets du PAPEJF, il faut ôter des données brutes ce qui est lié à d'autres facteurs parmi lesquels : l'évolution endogène des populations, les effets stochastiques, les tendances séculaires, les événements interférents, les tendances liées au mûrissement, l'auto sélection et les défauts de fiabilité. Pour obtenir le contrefactuel, il faut recourir à la double différence dont le principe premier est que : « les groupes de comparaison aussi bien que les groupes de contrôle devraient ressembler au groupe cible en tous points, la seule différence entre les groupes étant la participation au programme. » (Judy L. Baker).

5.1.2. Détermination de la taille des échantillons lors des enquêtes

La taille de l'échantillon nécessaire pour une enquête dans un programme de développement donné est déterminée par ses objectifs de mesure des changements dans les variables clés des effets et impact. Pour les études d'évaluation comme celle du PAPEJF où les enquêtes sont conçues pour mesurer soit des changements au niveau des indicateurs dans le temps, soit des différences au niveau des indicateurs entre les groupes cibles et les groupes témoins, cinq facteurs déterminent la taille de l'échantillon nécessaire pour un indicateur donné pour chaque série d'enquêtes et/ou groupe de comparaison. Les deux premiers facteurs concernent des caractéristiques de population et les trois derniers sont choisis par le concepteur de l'enquête ou le responsable de l'évaluation. Il s'agit des facteurs suivants :

- le nombre d'unités de mesures au sein de la population cible :
- le niveau initial de l'indicateur :
- l'ordre de grandeur du changement ou des différences entre les groupes de comparaison susceptible d'être mesuré de manière fiable :
- le degré de confiance avec lequel on souhaite pouvoir dire qu'un changement observé ou une différence entre les groupes de comparaison, de l'ordre de grandeur susmentionné, n'aurait pas eu lieu par hasard (niveau de signification statistique) :

- le degré de confiance avec lequel on souhaite pouvoir dire qu'un changement effectif ou une différence effective, de l'ordre de grandeur susmentionné, pourra être détecté (puissance statistique).

La formule suivante permet de déterminer la taille de notre échantillon :

$$N = d * \left[\frac{(Z_{\alpha} + Z_{\beta}) * (P_1 * (1 - P_1) + (P_2 * (1 - P_2)))}{(P_1 - P_2)} \right]$$

- N = taille minimale de l'échantillon nécessaire par série d'enquêtes ou groupe de comparaison ;
- d = effet de conception (dans les équations suivantes, cela est supposé être la valeur implicite de 2) ;
- P₁ = le niveau estimé d'un indicateur mesuré en tant que proportion au moment de la première enquête ou pour la zone témoin ;
- P₂ = le niveau escompté de l'indicateur soit à une date future, soit pour la zone du projet de sorte que la quantité (P₂ - P₁) soit l'ordre de grandeur du changement que l'on souhaite qu'il détecte ;
- Z_α = le score-Z correspondant au degré de confiance que l'on souhaite avoir pour conclure qu'un changement observé de la taille (P₂ - P₁) n'aurait pas eu lieu par hasard (α- niveau de signification statistique) ;
- Z_β = le score-Z correspondant au degré de confiance que l'on souhaite avoir pour dépister avec certitude un changement de la taille (P₂ - P₁) si un tel changement a effectivement eu lieu (β- puissance statistique).

Z_α et Z_β ont des valeurs « standard » en fonction de la fiabilité souhaitée. Ces valeurs sont données par le tableau suivant.

α(Alpha)	Z _α	β(Béta)	Z _β
0,900	1,282	0,800	0,840
0,950	1,645	0,900	1,282
0,975	1,960	0,950	1,645
0,990	2,326	0,975	1,960
		0,999	2,320

L'effet de conception d, permet de corriger la perte de l'efficacité de l'échantillonnage due à l'utilisation de grappes au lieu d'un seul échantillonnage aléatoire. Il s'agit du facteur utilisé pour augmenter la taille de l'échantillon pour une grappe donnée afin de produire des estimations d'enquête avec la même précision qu'un échantillon aléatoire simple. En général une valeur implicite de 2 est généralement utilisée.

6.4.3. Rôles du responsable financier et administratif

Le responsable Financier et Administratif gère les aspects financiers et administratifs du PAPEJF. À ce titre, il a pour rôles :

- mettre à jour trimestriellement le tableau de bord financier du suivi d'exécution ;
- renseigner les fiches d'information que fournira le responsable Suivi-Evaluation et les mettre à sa disposition sur une base trimestrielle sous forme papier et fichier Excel ;
- mettre à jour sur une base trimestrielle les indicateurs du tableau de bord de la gestion financière ;
- archiver tous les moyens de vérification justifiant les chiffres fournis ;
- élaborer sur une base trimestrielle le rapport financier et appuyer le responsable suivi-évaluation à la finalisation du rapport global d'activités du PAPEJF.

6.4.4. Rôles du spécialiste passation des marchés

Le spécialiste passation des marchés gère les aspects passation de marchés du PAPEJF. À ce titre, il a pour rôles de :

- suivre les conventions techniques avec les Maîtres d'Ouvrage Délégués
- élaborer les termes de référence pour le choix des prestataires de services et des partenaires divers dans la mise en œuvre ;
- superviser la sélection des entreprises, des fournisseurs et prestataires de services ;
- suivre la négociation et la signature des contrats ;
- suivre la mise en œuvre des contrats.

6.4.5. Rôles et responsabilités des points focaux

Les rôles et responsabilités des points focaux :

- mettre à jour trimestriellement les tableaux de bord des différentes composantes ;
- renseigner les fiches d'information que fournira le responsable suivi-évaluation et les mettre à sa disposition sur une base trimestrielle sous forme papier et fichier Excel ;
- archiver tous les moyens de vérification justifiant les informations fournies ;
- Elaborer sur une base trimestrielle les rapports d'activités à fournir au responsable suivi-évaluation pour la finalisation du rapport global d'activités du PAPEJF.

6.4.6. Rôles et responsabilités des partenaires techniques et financiers

Les rôles et responsabilités des partenaires techniques et financiers :

- mettre à jour trimestriellement les tableaux de bord ;
- renseigner les fiches d'information que fournira le responsable suivi-évaluation et les mettre à sa disposition sur une base trimestrielle sous forme papier et fichier Excel ;
- archiver tous les moyens de vérification justifiant les informations fournies ;
- élaborer sur une base trimestrielle les rapports d'activités à fournir au responsable pour la finalisation du rapport global d'activités du PAPEJF.

6.5. Relations avec les promoteurs/bénéficiaires

Les bénéficiaires/promoteurs jouent un rôle très important dans le système de Suivi-Evaluation du projet. Ils sont partie prenante du PAPEJF avec plusieurs résultats à leur compte, mais aussi ils sont les bénéficiaires directs de la plupart des activités menées par l'UGP de PAPEJF. Ce qui fait qu'ils sont à la fois décideurs et sources d'information pour le S&E.

Les bénéficiaires/promoteurs peuvent vouloir l'information afin de pouvoir participer dans la prise de décisions liées au PAPEJF. Pour cette raison, ils font partie du groupe souvent connu sous le nom de partie prenante ou acteurs. Les parties prenantes désignent toute personne ou tout groupe qui a la capacité à faire influencer des décisions qui ont un impact sur la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats.

Les bénéficiaires/promoteurs étant des parties prenantes donc impliqués dans les phases de préparation et de mise en œuvre de certaines activités du PAPEJF, ils doivent par suite être consultés et informés régulièrement des développements, planification et Suivi-Evaluation.

Leur implication dans le système de Suivi-Evaluation aide non seulement à clarifier leurs exigences d'information, mais encore assure leur soutien pour le système de Suivi-Evaluation et leur utilisation de ses résultats.

Donc la prise en charge des préoccupations des bénéficiaires/promoteurs au sens large (le groupe cible : femmes, jeunes, les Organisations de base) les aide à :

- éliminer la suspicion pour décider de soutenir les activités du PAPEJF ;
- planifier la mobilisation des membres de la communauté ;
- intégrer les activités du PAPEJF aux activités de la communauté ;
- comprendre le PAPEJF à travers la et les normes sociales ;
- connaître les bénéfices du PAPEJF ;
- gagner la rétroaction ;
- connaître la participation attendue des bénéficiaires ;

- faire une bonne planification participative et une mobilisation des bénéficiaires.

Suivant les principes de simplicité, de pertinence, d'exactitude, et d'opportunité les points focaux doivent organiser des restitutions des produits du système de S&E aux bénéficiaires de leur zone respective.

Les points focaux doivent les informer régulièrement des aspects stratégiques et des résultats importants notés par le système de S&E.

Ces formes d'information ne doivent pas être faites seulement de manière informelle mais suivant un calendrier établi de commun accord avec les bénéficiaires/promoteurs.

6.6. Relations avec les Structures de l'Etat

L'Etat joue un rôle central dans la mise en place et la coordination de tout système de Suivi-Evaluation des programmes de développement. En effet, l'administration centrale est chargée d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de développement et de veiller à sa mise en œuvre et à son évaluation. Elle assure la coordination, le contrôle des services régionaux et départementaux, des services rattachés placés sous la tutelle des Ministères en charge des secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de la Jeunesse et de l'Emploi.

Les informations générées par le système de Suivi-Evaluation du PAPEJF sont envoyées régulièrement aux Structures Etatiques et aussi sur demande.

L'ensemble des Ministères concernés par la mise en œuvre du PAPEJF sont représentés au sein du Comité de pilotage du PAPEJF qui se réunit sur une base semestrielle pour évaluer la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, les structures étatiques de la zone du projet sont aussi de temps à autre des sources d'information importantes pour l'UGP du PAPEJF par le partage de plusieurs rapports d'études et de documents de stratégies ou de planification.

VII. SYSTEME D'ARCHIVAGE ET DE CONTROLE QUALITE

Les acteurs qui sont impliqués dans la mise en œuvre du PAPEJF ont besoin d'avoir l'information opportune et exacte pour évaluer la valeur de ce qu'ils font. La liste suivante montre certaines raisons clés qui poussent les différents acteurs du PAPEJF à chercher et analyser l'information exacte et fiable :

- la réalisation des objectifs : Ce qui a été réalisé ? Comment est-ce que nous constatons que le PAPEJF atteints les résultats escomptés ?
- l'évaluation du progrès : est-ce que les objectifs sont atteints ? Est-ce que la réalisation fait ce que les plans prévoient
- la surveillance : Est-ce que le PAPEJF est bien géré ?

- l'identification des forces et faiblesses : Où est-ce que le PAPEJF requiert une amélioration et comment peut-elle être réalisée ? Est-ce que les objectifs originaux sont encore appropriés ?
- La vérification de l'efficacité : Quelle originalité le PAPEJF va-t-il apportée ? Est-ce que l'impact peut être amélioré ?
- l'évaluation de l'efficacité : les coûts étaient-ils raisonnables ?
- Le partage des expériences : Est-ce que nous pouvons aider à empêcher des erreurs similaires ou à encourager les approches positives ?

Parmi les utilisateurs d'information de S&E, il faut compter les personnes qui sont influencées par le PAPEJF ainsi que celles-là qui l'influencent, les communautés cibles, le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, l'Etat du Sénégal en général, la BAD, les Partenaires techniques et financiers.

Les utilisations majeures de l'information incluent les décisions à prendre et le partage de l'information avec d'autres personnes et/ou organisations. L'information spécifique de qualité est requise dans le but d'assurer que le PAPEJF est pertinent, efficace et efficient dans ses objectifs énoncés.

Si l'information exacte est bien connue et planifiée, mais qu'il est impossible de la collecter ou qu'elle ne peut pas être collectée à temps, alors le PAPEJF peut échouer, c'est-à-dire qu'il peut devenir inefficace ou inconséquent aux priorités.

Si l'information est collectée pour répondre à de tels besoins, mais n'est pas analysée, alors elle ne peut pas être utilisée pour prendre les bonnes décisions.

Enfin, si l'information est collectée et analysée mais les résultats ne sont pas disponibles auprès des personnes requises, alors les décisions critiques sur le PAPEJF ne peuvent pas être prises ou peuvent être prises avec beaucoup de risque.

L'UGP requiert des systèmes logiques d'information qui entretiennent et renforcent le PAPEJF, et qui rencontrent les besoins de beaucoup de sortes d'utilisateurs d'information, incluant la population cible.

7.1. L'archivage des moyens de vérification

L'archivage des moyens de vérification est une activité importante pour garantir la confiance des utilisateurs d'information sur la mise en œuvre du PAPEJF. Les moyens de vérification ne sont pas les rapports de suivi des activités de terrain, ce sont les documents produits directement avec la mise en œuvre des activités et qui en constituent ainsi les preuves de réalisation.

Si le rapport de suivi de terrain d'un agent est pris comme moyen de vérification pour la mise en œuvre, voilà une grande source de variation et de confusion dans la gestion des données. La question est, sur quoi se fondent les gestionnaires pour avoir confiance aux données ? Ce document qui doit être signé par les bénéficiaires et l'agent de terrain à une date déterminée est un moyen de vérification.

Le schéma suivant explique la différence entre les moyens de vérification qui sont des sources d'information aux fiches de collecte et rapports qui sont des outils et produits du système de S&E.

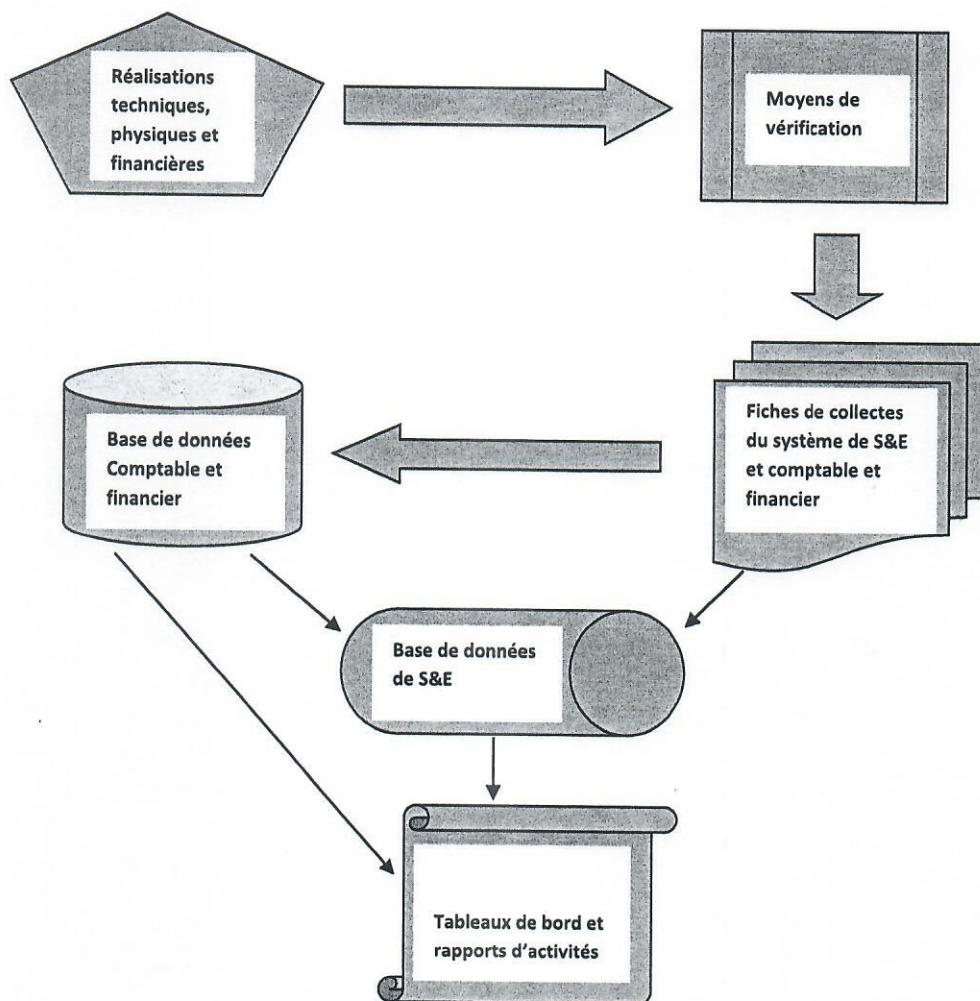


Figure 2 : Archivage des moyens de vérification

Les documents de source ou moyens de vérification seront maintenus et aisément disponibles à travers un système d'archivage cohérent.

7.2. Le Contrôle de Qualité

Les utilisateurs de l'information sont préoccupés par la qualité de l'information qu'ils cherchent. La qualité de l'information peut être vue à travers les critères clés suivants :

- exactitude, validité : est-ce que l'information montre la vraie situation ?
- pertinence : est-ce que l'information est pertinente pour les utilisateurs ?

- opportunité : est-ce que l'information est disponible à temps pour prendre les décisions nécessaires ?
- fiabilité : est-ce que l'information est fiable ?
- attribution : est-ce que résultats sont attribués au PAPEJF ou à quelque chose d'autre ?
- signification : est-ce que l'information est importante ?
- représentativité : est-ce que l'information représente seulement le groupe cible, ou aussi la population plus large ?

Comment garantir l'exactitude, la validité ?

- Planifier à l'avance ;
- Être explicite à l'égard de l'information requise et des procédés pour l'acquérir ;
- Simplifier les besoins en information et les systèmes pour sa collecte et son analyse ;
- Être sélectif à l'égard de l'information recueillie, des échantillons, des méthodes, etc. ;
- Développer des principes et les standardiser sur comment recueillir et analyser l'information ;
- « Triangulariser » les méthodes et sources de collecte de l'information si possible (i.e. employer plus qu'une méthode/source pour le même type de données) ;
- Encourager l'engagement à recueillir l'information exacte

Comment garantir la pertinence ?

Comment est-ce que nous pouvons assurer que l'information est pertinente pour les besoins des utilisateurs ?

La pertinence diffère pour des utilisateurs différents de l'information :

- gagner l'appropriation du PAPEJF par les populations cibles en engageant leur participation dans la collecte et l'analyse de l'information ;
- éviter d'être des exécutants pour les Partenaires Techniques et Financiers, même s'il faut prendre en compte leurs objectifs ;
- être sélectif et prioriser l'information requise ; connaître à l'avance qui a besoin de quelle information, et comment elle sera employée ? S'assurer que l'UGP peut analyser l'information et présenter les résultats dans une

forme accessible pour les divers utilisateurs (i.e., éviter des rapports écrits pour des membres illettrés de la communauté ou un rapport de 200 pages pour un fonctionnaire occupé du ministère, membre du Comité de Suivi).

Comment garantir l'opportunité ?

Comment est-ce que nous pouvons assurer que l'information est disponible à temps ?

- employer des outils simples pour la collecte et l'analyse, Planifier à l'avance ;
- consulter les sources d'information ;
- chercher l'engagement des partenaires/communautés ;
- créer un chronogramme avec des délais ;
- déléguer les responsabilités liées à la collecte d'information, à l'analyse et la présentation ;

Comment garantir la fiabilité ?

Comment est-ce que nous pouvons promouvoir la fiabilité de l'information ?

- concevoir attentivement les méthodes de collecte de l'information ; être conséquent (en utilisant des méthodes qui peuvent montrer des tendances) ; être objectif en collectant, analysant et interprétant l'information ;
- être transparent sur les procédés employés ; expliquer les méthodes employées pour obtenir des données et tirer des conclusions (y compris les hypothèses et suppositions, les liens statistiques entre les sources ; les méthodes de collecte, d'analyse et les résultats) ;
- poser et discuter les problèmes d'attribution (si les résultats peuvent être réclamés par le PAPEJF) ;
- entretenir la réputation du personnel et du projet,

VIII. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les décideurs du projet devront prendre en compte les facteurs qui pourraient entraver l'opérationnalisation du système de collecte et de traitement des données, par exemple :

- l'analphabétisme ou la faible maîtrise du français par les agents et des membres d'organisations pour la collecte et la compilation des informations se rapportant aux différentes activités les concernant ;
- la définition imprécise des actions, des conditions de mise en œuvre et des objectifs à atteindre ;
- La sensibilisation et la formation insuffisantes des différents acteurs en matière de S&E ;
- l'absence de saisie (et traitement) des données au niveau des responsables chargés du S&E dans les Régions d'intervention du PAPEJF ;
- l'absence de transmission des informations des acteurs impliqués dans le S&E ;
- l'insuffisance de formation en informatique et/ou la non disponibilité de l'outil informatique.

L'opérationnalisation du système de Suivi-Evaluation devra considérer ces facteurs pour assurer plus d'efficacité. Pour opérationnaliser et pérenniser le système ainsi décrit dans ce manuel, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- renforcement des capacités des acteurs du S&E à son utilisation ;
- vulgariser son contenu et les principes énoncés au niveau de tous les acteurs du PAPEJF ;
- développement informatique du système d'information de S&E ;
- renforcement continu des capacités des gestionnaires du système à l'analyse des indicateurs, à leur interprétation et présentation ;
- coaching et appui conseil au rôle de pilotage du PAPEJF et de son unité Suivi-Evaluation à la Gestion axée sur les Résultats ;
- renforcement des équipements informatiques des acteurs du système de Suivi-Evaluation.

Complément de stratégie de collecte des données et du système de remontée et d'exploitation des fiches de collecte.

Doter les CDEPS et les SDDC de chaque département de moyens nécessaires pour leur permettre d'aller dans toutes les localités en vue de collecter les données auprès des promoteurs. Ainsi, les Directeurs des CDEPS et les Chefs de SDDC font la synthèse de toutes les Communes polarisées. Le point focal du PAPEJF va assurer l'acheminement des demandes de Projets au niveau de sa région d'intervention et devra être doté d'un ordinateur portable et d'un kit de

connexion pour lui permettre de traiter les informations collectées suivant les applications autorisées du PAPEJF de les transmettre par internet au Responsable Suivi-Evaluation.

ANNEXE

Annexe 1: Cadre logique axé sur les résultats du PAPEJF

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance			Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)		
IMPACT	Taux de chômage des jeunes (filles et garçons)	12,7%	9,0% (2021)	Rapport mi-parcours SNEDES/ ANSD Enquêtes ANSD	
	Taux de chômage chez les femmes	13,3%	10,0% (2021)		
	Taux de croissance économique annuel	2,6%	7,5% (2020)		
	Prévalence de la pauvreté	46,7%	40% (2021)		
EFFETS	Proportion de MPME créés par les jeunes et les femmes, dans le cadre du projet, toujours fonctionnelles	0	40% (2018)	Rapports d'activités (UGP/MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	<p>Risque : difficultés liés à l'accès à la terre</p> <p>Mesures d'atténuation : implication des acteurs : (collectivités locales, ARD et autres sec)</p> <p>Risque : Faible recouvrement des prêts surtout en cas de sinistres liés aux aléas climatiques</p> <p>Mesures d'atténuation : Comité de sélection et dispositif de suivi et d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets</p>
	Proportion de jeunes chômeurs (hommes/femmes) prêts à créer leur propre entreprise	6,1%/11,1%	15% (2018)		
	Revenus annuels des jeunes et des femmes des fermes agricoles	200.000 FCFA/an	+ d' 1million de FCFA		
	Revenus annuels des femmes des fermes aquacoles	320.000 FCFA/an	+ 1500.000 /an		
	Revenus annuels des jeunes et femmes des plateformes multifonctionnelles	150.000 FCFA	400 000 à 500 000 FCFA/an		
	Proportion de MPME des zones du projet utilisant le système d'information sur les marchés agricoles	<0	80% (2018)		

Chaîne des Résultats	Indicateurs de Performance			Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)		
	Nombre de jeunes et de femmes ayant accès à l'information sur le marché	<0	80% (2018) dans les zones du projet		retenus. Les promoteurs contracteront une assurance avec la Caisse Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
1. Les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes et des femmes sont favorisées					
PRODUITS	1.1. Dispositif en place pour l'identification et la sélection des projets des jeunes et des femmes	1.1.1. Nombre d'activités d'IEC exécutés par an	Aucun	100 par an	MJECC
		1.1.2. % de projets analysés par an par rapports aux projets reçus	Aucun	90%	
		1.1.3. % de projets bancaables par rapport au nombre de projets reçus	Aucun	80%	
	1.2. Capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets renforcés	1.2.1. Nombre d'institutions de formation identifiées et renforcées	aucun	03 structures au niveau national	MJECC
		1.2.2. Nombre de centres d'incubation de métiers renforcés et fonctionnels	14	7 renforcés dans les zones du projet	
		1.2.3. Proportion de jeunes et femmes porteurs de projets sélectionnés dont les capacités entrepreneuriales ont été renforcées	aucun	60% des jeunes 40% des femmes	
2. Les Infrastructures technologiques de soutien aux MPME en place					
2.1. Infrastructures Technologiques de soutien	2.1.1. Nombre de nouvelles fermes ANA et ANIDA réalisées	0	156	Rapports et fiches suivi, UGP	
	2.1.2. Nombre de nouveaux Kiosques	0	40		
<p>Risque: Absence de débouchés pour les produits qui seront commercialisés. Mesures d'atténuation: La mise place d'un système d'informations sur le marché, réalisation des kiosques dispositif repose sur une sélection rigoureuse des institutions et le suivi de leur intermédiation.</p> <p>Risque: Pertes de récoltes les promoteurs suite aux aléas climatiques</p> <p>Risque: Problèmes de coordination en raison de la multiplicité des intervenants dans le projet.</p> <p>Mesures d'atténuation: Dispositif de mise en œuvre comportant une Unité</p>					

Chaîne des Résultats	Indicateurs de Performance				Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)			
	confectionnés					
	2.1.3 Nombre de nouvelles plateformes réalisées	0	15			
2.2. Système national d'information sur le marché de l'emploi mis en place	2.2.1. Nombre de systèmes régionaux d'informations sur le marché du travail mis en place et fonctionnels	-05 (2012)	14 (2018)			
	2.2.2. Nombre d'utilisateurs accédant au portail de l'emploi	13 000 (2012)	1.000.000 (2018)		MJECC / ANSD	
	2.2.3. Production de données et d'un rapport annuel national sur la situation l'emploi	Rapport disponible tous les 3 ans	Données et rapports annuels (2018)			
2.3. Niches d'emplois et débouchés dans la chaîne de valeur identifiées	2.3.1. Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi dans la chaîne de valeur agricole disponible	Aucune (2012)	01 plaquette (2014)		MJECC	
	2.3.2. Un Système d'information sur les marchés disponible	Aucun (2012)	Système disponible (2015)			
3 Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes						
3.1. Les Institutions Financières sont sélectionnées	3.1.1. Une Institution Financière Centrale sélectionnée	Aucune (2012)	01 (2014)		Rapports et fiches suivis, UGP	
	3.1.2. Les Institutions Financières Mutualistes Participantes sélectionnées	Aucune (2012)	XX (2014)			
3.2. Des projets sont financés et mis en œuvre	3.2.1. Mécanisme de financement approprié et durable mis en place	aucun	01		Rapports et fiches suivis, UGP	

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance				Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)			
par les porteurs de projets	3.2.2. Proportion de projets sélectionnés qui sont financés	aucun	au moins 90%			
	3.2.3. Volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement	aucun	Au moins 7 MUC (2018)			
	3.2.4. Nombre d'emplois créés	aucun	15 000			
	3.2.4.1. Dont % pour les Jeunes (filles et garçons)	aucun	60%			
	3.2.4.2. Dont % pour les Femmes		40%			
4 Coordination et Gestion du Projet						
4.1 Cellule d'Exécution du projet (CEP) mise en place et opérationnelle	4.1.1 Le personnel de la CEP est recruté en année 1	aucun	Oui		Rapport d'activités du projet MJECC	
	4.1.2 Les locaux de la CEP sont réhabilités en année 1	aucun	oui			
4.2 Dispositif de gestion du projet mis en place	4.2.1 Les membres du comité de Pilotage sont désignés en année 1	aucun	Oui		Rapport d'activités du projet MJECC	
	4.2.2. Nombre de réunion du Comité de pilotage	0	10 (2018)			
	4.2.3. Organe d'exécution et de coordination intersectorielle mis en place et opérationnel	Aucun	Organe en place (2014)			
4.3 Capacités de	4.3.1. Personnel en place et formé	Aucun	Oui (2014)		Rapport d'activités du	

Chaîne des Résultats	Indicateurs de Performance				Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)	Moyens de Vérification	
l'organe d'exécution renforcée	4.3.2. Rapport d'exécution produit dans les délais	0	05 (2018)	projet MJECC	
	4.3.3. Taux d'exécution du projet	0	90% (2018)		
	4.4.1. Nombre de session de formation en planification et gestion	0	50		
	4.4.2. Nombre d'acteurs public et privés formés	0	300 (2018)	Rapports et fiches suivi, UGP	
4.4. Capacités des acteurs publics et privés renforcée au niveau central et régional					

Annexe2 : Matrice Suivi-Evaluation du PAPEJF

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Impact	Taux de chômage des jeunes (filles et garçons)	Taux de chômage : Nombre de personnes en âge de travailler qui n'ont pas d'emploi et qui en recherchent /Nombre de personnes en âge de travailler (qui travaillent ou qui souhaitent travailler) Jeunes: personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans	Annuelle	National	Enquête par sondage sur l'ensemble du territoire national	Rapport mi-parcours SNEDES/ ANSD Enquêtes ANSD	Fiche de suivi du secteur de l'emploi	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)		Région Département Commune
Impact	Taux de chômage chez les femmes	Taux de chômage : Nombre de personnes en âge de travailler qui n'ont pas d'emploi et qui en recherchent /Nombre de personnes en âge de travailler (qui travaillent ou qui souhaitent travailler) Femmes: personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans	Annuelle	National	Enquête par sondage sur l'ensemble du territoire national	Rapport mi-parcours SNEDES/ ANSD Enquêtes ANSD	Fiche de suivi du secteur de l'emploi	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)		Région Département Commune
Impact	Taux de croissance économique annuel	Taux de croissance économique annuel : Produit Intérieur Brute (PIB) de l'année moins le Produit Intérieur Brute de l'année passée rapporté au PIB de l'année passée, le tout multiplié par 100. TCEA= ((PIB année N - PIB année N-1)/PIB année N-1) x 100	Annuelle	National	Enquête par sondage sur l'ensemble du territoire national	Rapport mi-parcours SNEDES/ ANSD Enquêtes ANSD		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)		Région Département Commune
Impact	Prévalence de la pauvreté	Prévalence de la pauvreté : Nombre de personnes ayant de revenus inférieurs à 1\$/j sur la population totale	Annuelle	National	Enquête par sondage sur l'ensemble du territoire national	Rapport mi-parcours SNEDES/ ANSD Enquêtes ANSD		Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)		Région Département Commune

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Effet	Proportion de Micro Petite Moyenne Entreprises (MPME) créés par les jeunes et les femmes, dans le cadre du projet, toujours fonctionnelles	<p>Proportion : Pourcentage, rapport avec un effectif de 1 à 20 employés, tenant une comptabilité allégée ou de trésorerie en interne ou par un centre de gestion agréé, ayant un chiffre d'affaires (CA) imposable à la contribution Globale Unique (CGU) (de moins de 50 millions FCFA).</p> <p>Moyenne entreprises : entreprise avec un effectif de 21 à moins de 250 employés, tenant une comptabilité normale certifiée par un expert comptable agréé, ayant un CA hors taxe de 50 millions à 5 Milliards FCFA.</p> <p>Jeunes : personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans.</p> <p>Femmes : personnes de sexe féminin ayant au moins 18 ans.</p> <p>Dans le cadre du projet : dans les régions de Fatick, Kaolack, Thiès, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et la Banlieue de Dakar (département de Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Communes d'arrondissement des Parcelles Assainies).</p> <p>fonctionnelle : qui mène des activités, un système de production en cours, qui tient régulièrement sa comptabilité</p>	Annuelle	MPME créés dans le cadre du PAPEJF	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/ MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	Fiche d'information sur les MPME	UGP PAPEJF/ MJECC		Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes d'intervention du PAPEJF

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable(s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Effet	Proportion de jeunes chômeurs des zones d'intervention du PAPEJF (hommes/femmes) prêts à créer leur propre entreprise	<p>Proportion : Pourcentage, rapport féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans qui n'ont pas d'emploi et qui en recherchent un.</p> <p>Zones d'intervention du PAPEJF : régions de Kaolack, Fatick, Thiès, Kolda, Ziguinchor, Sédhiou et la Banlieue de Dakar (départements de Pikine, Rufisque, Guédiawaye, Commune d'arrondissement des Parcelles Assainies)</p> <p>Entreprise : Micro Petite Entreprise (entreprise avec un effectif de 1 à 20 employés, tenant une comptabilité allégée ou de trésorerie en interne ou par un centre de gestion agréée, ayant un chiffre d'affaires (CA) imposable à la contribution Globale Unique (CGU) de moins de 50 millions FCFA). Et Moyenne entreprises (entreprise avec un effectif de 21 à moins de 250 employés, tenant une comptabilité normale certifiée par un expert-comptable agréé, ayant un CA hors taxe de 50 millions à 5 Milliards FCFA).</p>	Annuelle	Jeunes chômeurs des zones d'intervention du PAPEJF	Enquête par sondage dans les zones d'intervention du PAPEJF	Rapports d'activités (UGP/MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	Fiche de suivi du secteur de l'emploi	UGP PAPEJF/MJECC		Sexe âge localités
Effet	Revenus annuels des jeunes et des femmes des fermes agricoles	<p>Revenus annuels : Somme perçue en échange d'une activité/service ou d'un bien que l'on possède durant l'année</p> <p>Jeunes : personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans.</p> <p>Femmes : personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans</p> <p>Fermes agricoles :</p>	Annuelle	Jeunes et femmes des fermes agricoles	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP PAPEJF/ANIDA) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	Fiches des revenus des bénéficiaires des fermes agricoles	UGP PAPEJF/MJECC		Sexe âge localités
Effet	Revenus annuels des femmes des fermes aquacoles	<p>Revenus annuels : Somme perçue en échange d'une activité/service ou d'un bien que l'on possède durant l'année</p> <p>Femmes : personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans.</p> <p>Fermes aquacoles :</p>	Annuelle	Femmes des fermes aquacoles	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	Fiches des revenus des bénéficiaires des fermes aquacoles	UGP PAPEJF/MJECC		âge localités

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Effet	Revenus annuels des jeunes et femmes des plateformes multifonctionnelles	Revenus annuels : Somme perçue en échange d'une activité ou de biens que l'on possède durant l'année Jeunes : personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans. Femmes : personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans Plateformes Multifonctionnelles :	Annuelle	Jeunes et femmes des plateformes multifonctionnelles	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/ MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	Fiches des revenus des bénéficiaires des plateformes multifonctionnelles	UGP PAPEJF/ MJECC		Sexe âge localités
Effet	Proportion de MPME des zones du projet utilisant le système d'information sur les marchés agricoles	Proportion de MPME : Pourcentage d'entreprises ayant les caractéristiques suivantes d'une part un effectif de 01 à 20 employés, tenant une comptabilité allégée ou de trésorerie en interne ou par un centre de gestion agréée, ayant un chiffre d'affaires (CA) imposable à la contribution Globale Unique (CGU) de moins de 50 millions (FCFA.) et d'autre part un effectif de 21 à moins de 250 employés, tenant une comptabilité normale certifiée par un expert comptable agréé, ayant un CA hors taxe de 50 millions à 5 Milliards FCFA). Zone du projet : dans les régions de Fatik, Kaolack, Thiès, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et la Banlieue de Dakar (département de Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Communes d'arrondissement des Parcelles Assainies) Système d'Information sur le marché agricole : un ensemble organisé de ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permet de regrouper, de classifier, de traiter et de diffuser l'information sur le marché agricole sur un environnement web ou réseau	Annuelle	MPME des zones du projet	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/ MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact		UGP PAPEJF/ MJECC		Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF
Effet	Nombre de jeunes et de femmes ayant accès à l'information sur le marché	Jeunes : personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans. Femmes : personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans	Annuelle	National	Enquête par sondage sur l'ensemble du territoire national	Rapports d'activités (UGP/ MJECC) ; ANSD ;		UGP PAPEJF/ MJECC		Sexe âge localités

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
		Information sur le marelé :				Enquêtes d'impact				
Produit	Nombre d'activités d'IEC exécutées par an	Activités d'IEC : Information, Education, Communication, Sensibilisation, Mobilisation sociale	Annuelle	Activités d'IEC	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/MJECC)	Fiche Activités IEC	UGP PAPEJF/MJECC	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF
Produit	% de projets analysés par an par rapports aux projets reçus	Projets analysés : Projets des jeunes et des femmes consultés par le comité de sélection des projets du PAPEJF Projets reçus : Projets des jeunes et des femmes déposés par ces derniers et enregistrés au niveau des lieux indiqués pour la réception des projets du PAPEJF	Annuelle	Projet analysés	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/MJECC)	Fiche Projets analysés	UGP PAPEJF/MJECC	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF
Produit	% de projets bancables par rapport au nombre de projets reçus	Projets bancables : Projets des jeunes et des femmes sélectionnés par les Institutions de Micro Finances (IMF) choisies par IFC du PAPEJF Projets reçus : Projets des jeunes et des femmes déposés par ces derniers et enregistrés au niveau des lieux indiqués pour la réception des projets du PAPEJF	Trimestrielle	Projets bancables	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/MJECC)	Fiche Projets bancables	IFC/IMF UGP PAPEJF/MJECC	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF
Produit	Nombre d'institutions de formation identifiées et renforcées	Institutions de formation identifiées et renforcées : le CNFMETP de Guérina (Ziguinchor), le CAP/ENFEFS-Peykock (Thies) et le CFPA (Nioro).	Trimestrielle	Institutions de formation	Exhaustive, de routine	PV de réception des travaux et équipements Rapports bureaux de contrôle	Fiche Institution de formation	Points focaux	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain	Régions

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Produit	Nombre de centres d'incubation de métiers renforcés et fonctionnels	Centres d'incubation des métiers : Centres d'apprentissage et de formation d'entreprises dans les filières menuiserie bois/alu/métallique, bâtiment, mécanique auto, produits halieutiques, produits agricoles, etc. Identifiés et renforcés : création, l'équipement, la fourniture d'intrants.	Trimestrielle	Centres d'incubation des métiers	Exhaustive, de routine	PV de réception des travaux et équipements Rapports bureaux de contrôle	Fiche Centre d'incubation des métiers	Points focaux	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain	Régions
Produit	Proportion de jeunes et femmes porteuses de projets sélectionnées dont les capacités entrepreneuriales ont été renforcées	Jeunes : personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans. Femmes : personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans Porteurs de projets : Jeunes et femmes des zones d'intervention du PAPEJF dont leurs formulaires (F1) de demande de financement remplis et déposés auprès des lieux indiqués pour le dépôt sont pré-sélectionnés par le comité de sélection. Capacités entrepreneuriales : formation technique, formation en gestion, élaboration de business plan, coaching, appuis commerciaux, leadership.	Trimestrielle	Jeunes et femmes porteuses de projets	Exhaustive, de routine	Rapports de formations des opérateurs non financiers	Fiche formation porteurs de projets	Points focaux	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain	Sexe âge localités
Produit	Nombre de nouvelles fermes ANA et ANIDA réalisées	Fermes ANA et ANIDA : Fermes aquacoles et agricoles dont les maîtres d'ouvrage délégués sont assurées respectivement par l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) et l'Agence de l'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA)	Trimestrielle	Nouvelles fermes ANA et ANIDA	Exhaustive, de routine	PV de réception des travaux et équipements Rapports bureaux de contrôle	Fiche fermes ANA et ANIDA	Points focaux ANA ANIDA	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF

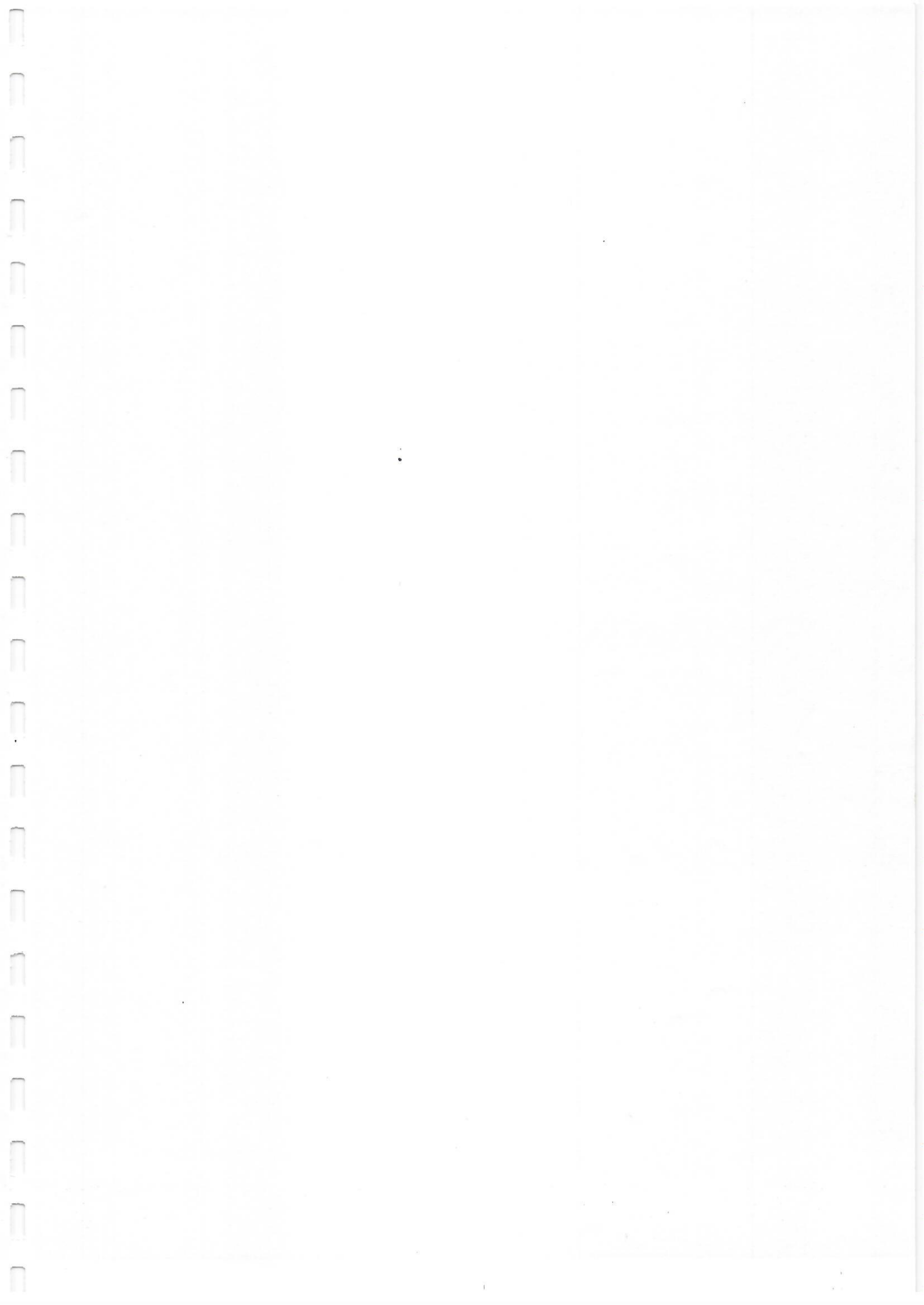
Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Produit	Nombre de nouveaux Kiosques confectionnés	Kiosques : infrastructures de commercialisation des produits agricoles, aquacoles, artisanaux	Trimestrielle	Kiosques	Exhaustive, de routine	PV de réception des travaux et équipements Rapports bureaux de contrôle	Fiche kiosques	Points focaux	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Cummunnes rurales d'intervention du PAPEJF
Produit	Nombre de nouvelles plateformes multifonctionnelles réalisées	Plateformes multifonctionnelles : infrastructures intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles, halieutiques, artisanaux, manufacturiers.	Trimestrielle	Plateformes multifonctionnelles	Exhaustive, de routine	PV de réception des travaux et équipements Rapports bureaux de contrôle	Fiche Plateformes multifonctionnelles	Points focaux	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Cummunnes rurales d'intervention du PAPEJF
Produit	Nombre de systèmes régionaux d'informations sur le marché du travail mis en place et fonctionnels	Systèmes régionaux d'informations sur le marché du travail : un ensemble organisé de ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permet de regrouper, de classifier, de traiter et de diffuser l'information sur le marché du travail sur un environnement web ou un réseau. Fonctionnels : qui répond aux besoins des utilisateurs	Trimestrielle	Système régionaux d'information sur le marché du travail	Exhaustive, de routine	PV de réception des systèmes d'informations sur le marché du travail	Fiche système d'information sur le marché du travail	Points focaux	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Régions d'intervention du PAPEJF
Produit	Nombre d'usagers accédant au portail de l'emploi	Usagers : personnes de sexe masculin ou féminin de tout âge qui utilisent un outil/moyen. Portail de l'emploi : un site internet qui sert de porte d'entrée aux utilisateurs qui cherchent de l'emploi ou qui veulent offrir de l'emploi.	Trimestrielle	Usagers	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/ MJECC)	Fiche usagers du portail de l'emploi	Points focaux	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Sexe Age localités
Produit	Production de données et d'un rapport annuel national sur la situation l'emploi	Production de données et rapport annuel : situation sur les demandeurs d'emploi et les personnes qui ont eu un emploi durant la période	Annuelle	Rapport annuel national sur la situation l'emploi	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/ MJECC) ; ANSD ; Enquêtes d'impact	Fiche rapport annuel sur l'emploi	UGP PAPEJF/ MJECC	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Nationale

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable(s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Produit	Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi dans la chaîne de valeur agricole disponible	Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi : résumé de la situation sur les possibilités d'offres d'emplois Chaîne de valeur agricole : désigne l'ensemble des acteurs et des activités ajoutant de la Valeurs ajoutées requis pour faire passer un produit ou un service à travers toutes les étapes de la production. Depuis l'approvisionnement en matières premières et autres intrants jusqu'à la satisfaction de la demande du consommateur en passant par l'assemblage, la transformation physique et l'acquisition de services nécessaires telle que le transport ou la réfrigération.	Annuelle	Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/MJECC)	Fiche plaquette et niche d'emploi	UGP PAPEJF/MJECC	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	Nationale
Produit	Un Système d'information sur les marchés disponible	Système d'Information : un ensemble organisé de ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permet de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information sur les marchés sur un environnement web réseau. Marchés : Lieu formel ou virtuel de rencontre entre acheteur et vendeur.	Annuelle	Système d'Information sur les marchés	Exhaustive, de routine	Rapports d'activités (UGP/MJECC)	Fiche système d'information sur les marchés	UGP PAPEJF/MJECC	Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	NA
Produit	Une Institution Financière Centrale sélectionnée	Institution Financière Centrale : Institution Financière spécialisée agréée dans le domaine par la BCEAO et sélectionnée par le PAPEJF en respectant les règles d'acquisitions et les principes fondamentaux de la BAD	Trimestrielle	Institution Financière Centrale	Exhaustive, de routine	PV de sélection de l'IFC	Fiche Institution Financière Centrale	UGP PAPEJF	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	NA
Produit	Les Institutions Financières Mutualistes (IMF) Participantes sélectionnées	Institutions Financières Mutualistes Participantes : Organisations financières de microfinance choisies par l'IFC et qui doivent, à terme, couvrir leurs dépenses et dégager une marge sans appui extérieur pour être viable et continuer à offrir leurs services financiers à des personnes à revenus modestes qui n'ont pas accès ou difficilement accès au secteur financier classique.	Trimestrielle	Institutions Financières Mutualistes Participantes	Exhaustive, de routine	PV de sélection des IMF	Fiche Institutions Financières Mutualistes (IMF) Participantes	UGP PAPEJF IFC	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Produit	Mécanisme de financement approprié et durable mis en place	<u>Mécanisme de financement approprié</u> : ensemble des mesures et de moyens mis en place et accepté pour permettre le financement des demandes de projets des jeunes et des femmes des zones d'intervention du PAPEJF.	Trimestrielle	Mécanisme de financement	Exhaustive, de routine		Fiche mécanisme de financement	UGP PAPEJF IFC	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Nationale
Produit	Proportion de projets sélectionnés qui sont financés	<u>Proportion de projets sélectionnés</u> : Pourcentage ou rapport de demande de projets de jeunes et de femmes validés par les comités régionaux de sélection des projets du PAPEJF <u>Projets financés</u> : projets des jeunes et femmes des zones d'intervention du PAPEJF qui ont reçu un appui financier et/ou en nature à travers les IMF choisis par l'IFC et/ou les autres institutions de crédits spécialisés.	Trimestrielle	Projets financés	Exhaustive, de routine	Conventions de financement Relevés Comptes b Rapport d'évaluation	Fiche projets financés	Points focaux IFC IMF	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF
Produit	Volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement	<u>Volume de financement</u> : montant total en F CFA des projets de jeunes et de femmes financés par les IMF choisies par l'IFC et/ou les autres institutions de crédits spécialisés dans les zones d'intervention du PAPEJF. <u>Cibles</u> : jeunes (personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans) et femmes (personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans) des zones d'intervention du PAPEJF <u>Mécanisme de financement</u> : ensemble des mesures et de moyens mis en place et accepté pour permettre le financement des demandes de projets des jeunes et des femmes des zones d'intervention du PAPEJF.	Trimestrielle	Volume de financement	Exhaustive, de routine	Conventions de financement	Fiche volume de financement	Points focaux IFC IMF	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF Sexe Age

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Produit	Nombre d'emplois créés	<u>Emplois</u> : un contrat passé entre deux parties, l'employeur et l'employé, pour la réalisation d'un travail contre une rémunération, par l'exercice d'une profession, ou bien pour un travailleur indépendant	Trimestrielle	Bénéficiaires d'emplois	Exhaustive, de routine		Fiche emplois créés	Points focaux ANA ANIDA	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF Sexe Age
Produit	% d'emplois créés pour les Jeunes (filles et garçons)	<u>Emplois</u> : un contrat passé entre deux parties, l'employeur et l'employé, pour la réalisation d'un travail contre une rémunération, par l'exercice d'une profession, ou bien pour un travailleur indépendant <u>Femmes</u> : personnes de sexe féminin ayant au moins 36 ans	Trimestrielle	Bénéficiaires d'emplois	Exhaustive, de routine		Fiche emplois créés	Points focaux ANA ANIDA	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF Sexe Age
Produit	% d'emplois créés pour les Femmes	<u>Emplois</u> : un contrat passé entre deux parties, l'employeur et l'employé, pour la réalisation d'un travail contre une rémunération, par l'exercice d'une profession, ou bien pour un travailleur indépendant <u>Jeunes</u> : personnes de sexe féminin ou masculin ayant un âge compris entre 18 et 35 ans.	Trimestrielle	Bénéficiaires d'emplois	Exhaustive, de routine		Fiche emplois créés	Points focaux ANA ANIDA	Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	Régions d'intervention du PAPEJF Département d'intervention du PAPEJF Communes rurales d'intervention du PAPEJF Sexe Age
Produit	Le personnel de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) est recruté en annés 1	<u>Personnel de la CEP</u> : un Coordonnateur de projet, un responsable administratif et financier (RAF), un spécialiste en passation de marchés, un comptable, un expert en suivi-évaluation, un informaticien-statisticien et des points focaux régionaux <u>Années 1</u> : 2014	Trimestrielle	Personnel de la CEP	Exhaustive, de routine	PV de recrutement personnel Contrats de travail personnel CEP	Fiche personnel CEP	Coordonnateur RSE	Coordination et Gestion du Projet	Sexe age

Niveau	Indicateurs	Définitions	Périodicité	Unités d'observation/mesure	Méthode de collecte	Moyen de vérification	Outil de collecte	Responsable (s) de collecte	Composantes	Désagrégation
Produit	Les locaux de la CEP sont réhabilités en année 1	Locaux de la CEP : bureaux de l'Unité de Gestion du Projet à Dakar et des points focaux dans les régions Année I : 2014	Trimestrielle	Locaux de la CEP	Exhaustive, de routine	PV de réception des travaux de réhabilitation des locaux de la CEP	Fiche locaux de la CEP	Coordonnateur RSE	Coordination et Gestion du Projet	Nationale Régions d'intervention du PAPEJF
Produit	Les membres du comité de Pilotage sont désignés en année 1	Membres du comité de pilotage : le Premier Ministre, les ministres désignés dans l'arrêté portant création du comité de pilotage Année I : 2014	Trimestrielle	Membres du comité de pilotage	Exhaustive, de routine	Arrêté portant création du comité de pilotage	Fiche membre comité de pilotage	Coordonnateur RSE	Coordination et Gestion du Projet	Nationale
Produit	Nombre de réunion du Comité de pilotage	Réunion du Comité de pilotage : occasion pour les membres du comité de pilotage de valider les PTBA et de suivre et coordonner la mise en œuvre du PAPEJF	Trimestrielle	Réunion du comité de pilotage	Exhaustive, de routine	Compte rendu réunion du comité de pilotage	Fiche réunion du comité de pilotage	Coordonnateur RSE	Coordination et Gestion du Projet	Nationale
Produit	Organe de coordination intersectorielle mis en place et opérationnel								Coordination et Gestion du Projet	
Produit	Personnel en place et formé	Personnel : un Coordonnateur de projet, un responsable administratif et financier (RAF), un spécialiste en passation de marchés, un comptable, un expert en suivi-évaluation, un informaticien-statisticien et des points focaux régionaux	Trimestrielle	Personnel	Exhaustive, de routine	rapport de formation du personnel	Fiche formation	Coordonnateur RSE	Coordination et Gestion du Projet	sexe
Produit	Rapport d'exécution produit dans les délais	Rapport d'exécution : rapports trimestriels et annuels du PAPEJF Délais :	Trimestrielle	Rapports d'exécution	Exhaustive, de routine	Rapports d'exécution	Fiche rapport d'exécution	Coordonnateur RSE	Coordination et Gestion du Projet	Période
Produit	Taux d'exécution du projet	Taux d'exécution : l'ensemble des montants dépensés par le projet sur une période rapporté au montant total du projet	Trimestrielle	Taux d'exécution	Exhaustive, de routine	Rapport financier	Fiche exécution financière PAPEJF	Coordonnateur RAF	Coordination et Gestion du Projet	Période
Produit	Nombre de session de formation en planification et gestion	Session de formation : Occasion de renforcement des capacités du personnel et des partenaires organisée par le PAPEJF sur une durée déterminée sous forme d'atelier	Trimestrielle	Session de formation	Exhaustive, de routine	Rapport des sessions de formation	Fiche session de formation	Coordonnateur RAF	Coordination et Gestion du Projet	Thèmes
Produit	Nombre d'acteurs public et privés formés	Acteurs public et privés : partenaires techniques et financiers du PAPEJF	Trimestrielle	Acteurs publics et privés	Exhaustive, de routine	rapport de formation du personnel	Fiche formation	Coordonnateur RAF	Coordination et Gestion du Projet	sexe



Annexe 7 : Fiche de suivi des MPME utilisant le système d'information sur les marchés agricoles

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Nom de la Micro Petite Moyenne Entreprise (MPME)	Localisation	Domaine d'activité 1. Agriculture 2. Elevage 3. Pêche 4. Artisanat 5. Autres (à préciser)	Date d'accès au Système d'Information sur les marchés agricoles	Observations

Annexe 11 : Fiche de suivi Institutions de formation renforcées

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Nom institution de formation	Localisation de l'institution de formation	Types de renforcement de l'institution de formation	Date de réception des activités de renforcement de l'institution de formation	Observations

Annexe 12 : Fiche de suivi des Centres d'incubation des métiers identifiés et renforcés

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Nom du Centre d'incubation des métiers	Localisation du Centre d'incubation des métiers	Types de renforcement du Centre d'incubation des métiers	Date de réception des activités de renforcement du Centre d'incubation des métiers	Observations

Annexe 18 : Fiche de suivi usagers accèdent au portail de l'emploi

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Nom	Prénom	Date d'accès au portail de l'emploi	Observations

Annexe 21 : Fiche de suivi plaquette sur les potentialités et les niches d'emplois dans les chaînes de valeurs agricoles

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Période de mise à jour	plaquette sur les potentialités et niches d'emplois	Date de conception	Observations

Annexe 23 : Fiche de suivi Institution Financière Centrale sélectionnée

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Code du contrat	Date de signature du contrat	Libellé du contrat	L'IFC adjudicataire du contrat	Montant total du contrat (F CFA)	Observations

Annexe 24 : Fiche de suivi Institutions Financières Mutualistes participantes

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Code du contrat	Date de signature du contrat	Libellé du contrat	L'Institution Financières Mutualistes Participantes adjudicataire du contrat	Montant total du contrat (F CFA)	Observations

Annexe 26 : Fiche de suivi volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Date de mise à jour	Volume de financement (F CFA)	Observations

Annexe 27 : Fiche de suivi emplois créés

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
 Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Types d'emplois créés	Bénéficiaires				Observations
		Nom	Prénom	Sexe 1. H 2. F	Age	

Annexe 31 : Fiche de suivi rapport d'exécution

Région..... Département..... Communauté Rurale/Commune.....
Responsable..... Année/Trimestre..... Date de remplissage.....

Numéro d'ordre	Période de mise à jour	Code du rapport d'exécution	Résumé sommaire du contenu	Observations

Annexe 33 : Fiche de suivi passation de marchés pour l'acquisition de biens

Description n°	DONNEES DE BASE								Dossiers d'appels d'offres (DAO)		Pré-Qualification (PQ)		Pré-Qualification (PQ)		Période d'appel d'offres		Evaluation des Offres		Projet de Contrat		Attribution du Contrat			Exécution du Contrat	
	Date Réception de ASAO/AP Q* par la BAD	Date Non-Objection à ASAO/APQ	Mode d'acquisition	Pré Qualification (D/N)	Examen Prélabile ou a Posteriori	Date estimées Remise Offres	Date Réception DAO	Date Non-objection	Date publication PQ	Date Remise candidatures	Date Réception Rapport Evaluation	Date Non-objection Offres	Date Lancement d'offres	Date Remise Ouverture plus	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Non-objection Offres	Date Réception Projet Contrat	Date Non-objection	Montant Contrat en UC (000)	Date attribution Contrat	Date Signature Contrat	Date Démarrage	Date Achevement		

ASAO : Avis spécifique d'appel d'offres

APQ : Avis de Pré-Qualification

Annexe 34 : Fiche de suivi passation de marchés pour les travaux

Description*	Données de base					Dossiers d'appels d'offres (DAO)		Pré-Qualification (PQ)		Pré-Qualification (PQ)		Période d'appel d'offres		Evaluation des Offres		Projet de Contrat		Attribution du Contrat			Exécution du Contrat			
	Date Réception de ASAO*/A PQ*	Date Non-Objetion à ASAO/A PQ	Publication Date (UNDB) ASAO/A PQ	Mode d'acquisition	Date estimée Remise Offres	Date Réception DAO	Date Non-Objetion	Date publication PQ	Date Remise candidatures	Date Réception Rapport Evaluation	Date Non-Objetion	Date Remise Ouverture plus	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Non-Objetion	Date Réception Projet Contrat	Date Non-Objetion	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres	Date Réception Rapport Evaluation Offres

ASAO : Avis spécifique d'appel d'offres

APQ : Avis de Pré-Qualification

